



RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Une étape majeure dans le parachèvement du processus des réformes

Page 3

SELON LE SECRÉTAIRE D'ETAT CHARGÉ DU TOURISME AUPRÈS DU MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT, MOHAMED-AMINE HADJ SAÏD :



L'Algérie, une destination en construction

P. 4

• La situation au Sahel n'aura «aucune incidence» sur le tourisme saharien algérien

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA LE PREMIER MINISTRE DEMAIN DANS LA WILAYA DE TIARET

D'Est en Ouest et des Hauts-Plateaux à l'extrême Sud, le Premier ministre Abdelmalek Sellal continue de silloner les quatre coins du pays dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite de travail jeudi dans la wilaya de Tiaret, a indiqué hier un communiqué du cabinet du Premier ministre. Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, il sera procédé à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement socio-économique de la wilaya de Tiaret, précise le communiqué. [Page 3](#)



Photo : Archives

ALGER, AN 2029: la modernité au rendez-vous

PROJET DE L'USINE AUTOMOBILE
«RENAULT ALGÉRIE»
13 ENTREPRISES DE SOUS-TRAITANCE D'ORAN RETENUES

Page 3

APRÈS LE SÉISME DE HAMMAM MELOUANE
Début de l'octroi des aides financières aux victimes du séisme

Page 5



رمضان مبارك
DK NEWS
Organise une Tombola

ceVital

PLAYBOY GROUP OFFICIAL & EXCLUSIVE DISTRIBUTOR IN ALGERIA

AIGLE AZUR

Condor

ndc informatique

ibis

Huawei

ELECTRO SELL

Tentez votre chance.
De nombreux cadeaux vous attendent. Il vous suffira de découper chaque jour pendant tout le mois de Ramadhan, le coupon à la page 23 et de l'envoyer à l'adresse du journal. Bonne chance



MÉTÉO 31° à Alger

Régions Nord :

Prédominance d'un temps relativement chaud et ensoleillé notamment vers l'intérieur Ouest.

Formations orageuses sera observées vers les Hauts plateaux et le Aurès en fin de journée/soirée. Les vents seront modérés de secteurs Est à Nord-Est 30/40 km/h près des côtes et variables vers l'intérieur.

La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 35° à Tamanrasset

- Temps généralement ensoleillé avec localisation formations nuageuses vers le Sud-Ouest et l'Extrême sud. Les vents seront d'Est 30/50 km/h avec chasse sable vers le Sahara central et Saoura et variables 20/30 km/h vers le Hoggar/Tassili.

Alger	max	31°	min	22°
Oran	max	33°	min	20°
Annaba	max	31°	min	21°
Béjaïa	max	31°	min	19°
Tamanrasset	max	35°	min	25°

**CE MATIN À 11H
AU SIÈGE DE L'UGCAA
(BÉLOUÏZDAD)**

Conférence sur «le marché du prêt à porter et la permanence durant l'aïd»

L'union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) organise ce matin à 11h en son siège (18 rue Mohamed Boudoum, Bélouïzad-Aleg) une conférence qui portera sur «le marché du prêt à porter et l'organisation de la permanence pendant les jours de l'aïd».



LE 28 ET 29 OCTOBRE À ALGER Conférence internationale sur la ville

L'Algérie abritera une conférence internationale sur la ville le 28 et 29 octobre prochain à Alger, a annoncé hier la directrice générale de la ville au ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville, Rabea Kharfi.

«Cette rencontre, qui regroupera environ 500 participants nationaux et étrangers, permettra d'exposer les différentes expériences en matière de la gestion et de la promotion de la ville de part le monde et visera à enrichir la politique nationale sur la ville», a affirmé Mme Kharfi dans une déclaration à l'APS en marge des travaux d'une rencontre sur la ville.

EL-OUED

5960 places pour la prochaine rentrée de la formation professionnelle

5960 places pédagogiques sont prévues par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, pour la prochaine rentrée, au niveau de la wilaya d'El-Oued, en hausse de 18% par rapport à la précédente session, a-t-on appris auprès de direction locale du secteur.

Ces places sont réparties entre la formation résidentielle (3010 places), l'apprentissage (1500), la formation qualifiante (775), la formation de la femme au foyer (550), et les pensionnaires d'établissements pénitentiaire et l'enfance en détresse (35), selon la même source.

No comment



Illizi 120 millions DA pour soutenir le mouvement associatif



Une enveloppe de 124 millions DA a été dégagée pour soutenir le mouvement associatif et juvénile dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports.

Les subventions sont allouées à 156 associations et clubs, culturels et sportifs, dans le cadre du fonds de promotion des initiatives des jeunes et de la pratique sportive, au titre de l'année 2013, selon le directeur du secteur, Brahim Cherif.

Elles sont attribuées selon la nature de l'activité, sachant que les deux clubs de la wilaya évoluent en division régionale Une et Deux et des associations scientifiques et culturelles et de jeunesse, se sont partagés plus de 66 million DA, suivis des ligues sportives avec un montant de 45 millions DA, et les clubs sportifs de divisions inférieures d'un montant de 14 millions DA, selon le responsable.

ENVIRONNEMENT

Bouffée d'oxygène pour la police



La Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire de l'environnement et de la ville chargée de l'environnement Mme Djamilia Boudejmaâ et le général-major Abdelghani Hamel, directeur général de la sûreté nationale, coprésideront demain jeudi 1er août à 9h au siège de la Direction des unités républicaines de sécurité, sise à EL Hamiz (Algier), l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur l'environnement au profit des cadres de la sécurité publique.



AFRIQUE DU SUD L'état de santé de Nelson Mandela «continue de s'améliorer»

L'état de santé de l'ancien président sud-africain Nelson Mandela, hospitalisé à Pretoria depuis le 8 juin, «continue de s'améliorer», a indiqué hier la présidence sud-africaine.

Le héros de la lutte anti-apartheid reste néanmoins «dans un état critique mais stable», a ajouté la présidence dans un communiqué, appelant à continuer à faire des dons pour son projet d'hôpital pour enfants à Johannesburg.

Le séjour de Mandela à l'hôpital est le plus long depuis sa libération de prison, en 1990, après 27 ans de prison sous le régime d'apartheid. Il a fêté le 18 juillet ses 95 ans sur son lit d'hôpital entouré de ses proches venus à son chevet.

L'hôpital Nelson Mandela pour enfants, est un projet de la fondation Nelson Mandela pour les enfants.

Cette unité pédiatrique universitaire devrait abriter 200 lits sur un terrain adjacent à la très réputée faculté de médecine de l'université de Witwatersrand, et accueillir des enfants de toute l'Afrique australie.



MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Premier ministre demain dans la wilaya de Tiaret

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite de travail jeudi dans la wilaya de Tiaret, a indiqué hier un communiqué du cabinet du Premier ministre. Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, il sera procédé à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement socio-économique de la wilaya de Tiaret, précise le communiqué.

M. Sellal, qui sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, présidera une réunion élargie aux représentants de la société civile, ajoute la même source.



Sellal accélère la cadence

En effet, après Tizi-Ouzou et Tindouf, la wilaya de Tiaret sera la troisième étape dans les sorties sur le terrain du chef de l'Exécutif durant ce mois de Ramadhan, où il aura, une fois de plus l'occasion de s'enquérir de l'état d'avancement des projets en cours de réalisation. M. Sellal aura également l'opportunité de rencontrer la société civile pour écouter les doléances qui préoccupent les populations de cette wilaya et donner éventuellement des réponses quant à leur solution. Le Premier ministre avait, dans chacune de ses visites dans les wilayas, réaffirmé tout l'intérêt accordé par le gouvernement aux préoccupations des citoyens, soulignant, maintes fois, que ces préoccupations sont au centre de l'action gouvernementale. Il avait également mis l'accent sur le rôle de la jeunesse dans le développement du pays, affirmant que l'Etat leur accordera tout l'intérêt et l'importance voulus.

La jeunesse était à chaque fois au cœur des propos du Premier ministre et l'on se rappelle que lors de sa visite d'une future usine de montage de tracteurs, il n'avait pas manqué de demander à l'investisseur de faire travailler un maximum de jeunes en faisant appel à la sous-traitance.

Cette dernière serait faite par des entreprises ayant bénéficié des dispositifs

d'aide à la création d'emplois type Ansej. Lors de sa visite à Laghouat, le Premier ministre avait promis la généralisation à travers toutes les wilayas de l'opération d'octroi de crédits bancaires sans intérêts aux jeunes, une opération ayant concerné jusqu'à-là les régions du Sud et des Hauts-Plateaux. Intervenant lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile, M. Sellal avait indiqué que le taux d'intérêt de 1% imposé aux crédits bancaires sera annulé de manière définitive pour tous les projets d'investissement réalisés par les jeunes à travers le pays. Dans le cadre des facilités accordées aux jeunes, il sera procédé à la prolongation de 6 à 10 ans de la durée d'exonération d'impôts et de 3 à 10 ans de la durée d'exonération de l'impôt sur le foncier. Dans ce contexte, M. Sellal a indiqué que les modalités d'accompagnement des jeunes bénéficiaires des différents dispositifs de crédits pour la création de leurs propres micro-entreprises productives étaient en cours d'examen.

Il avait mis aussi l'accent sur l'impératif soutien à l'investissement dans les secteurs public et privé et a appelé à adhérer à la formation de la main d'œuvre locale, notamment dans les domaines de l'agriculture et du bâtiment de manière à contribuer à la réalisation des projets de développement.

D'Est en Ouest et des Hauts-Plateaux à l'extrême sud, le Premier ministre Abdelmalek Sellal continue de silloner les quatre coins du pays dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la république, M. Abdelaziz Bouteflika.

Relevant l'existence d'entraves bureaucratiques qui se dressent face à la réalisation des projets de développement, M. Sellal a réaffirmé la détermination de l'Etat à lutter contre ce phénomène et contre toutes les pratiques négatives y afférentes.

Cela atteste, on ne peut mieux, toute l'importance qu'accorde l'Etat aux jeunes et à l'amélioration de leurs conditions de vie. « L'Etat qui accorde une grande importance au développement du Sud, s'est fixé comme priorité de développer ces régions et d'améliorer les conditions socio-professionnelles des populations locales, notamment les jeunes », avait insisté M. Sellal lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile de la wilaya de Tindouf. En réponse aux doléances et requêtes des représentants des associations de cette wilaya, le Premier ministre avait expliqué que les projets d'investissement que l'Etat prévoit de lancer à l'extrême sud du pays, permettront de créer de nombreux postes de travail au profit des jeunes de cette région. Il a fait savoir à ce sujet qu'un décret sera bientôt mis en application pour permettre aux jeunes des régions du Sud d'occuper des postes de travail dans des professions qui ne nécessitent pas une haute qualification.

Walid B.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION Une étape majeure dans le parachèvement du processus des réformes

La révision de la Constitution constitue une étape importante dans le processus des réformes politiques engagées par l'Algérie. Elle est perçue comme l'ultime étape dans la mesure où elle couronnera le processus de l'ensemble des réformes.

Certains cercles et parties avancent que la révision de la Constitution serait remise en cause, ce qui semble saugrenu quand on sait que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est engagé à mener ces réformes jusqu'au bout, à savoir la Constitution. C'est dire que ceux qui colportent des informations sur l'annulation de la révision de la Constitution, s'opposent aux réformes, porteuses de changement et de modernité.

Le chef de l'Etat avait pris l'engagement en 2011 de projeter l'Algérie dans la modernité. Plusieurs lois organiques ont été promulguées avant d'aboutir à la mère de toutes les réformes, la Constitution. L'Algérie a entamé les réformes politiques de manière à anticiper sur ce qui est qualifié de « printemps arabe ». Contrairement aux autres pays de la région ou les changements et les mutations se sont produits dans la douleur, l'Algérie a su et réussi à entamer des réformes dans la sérénité. La stabilité du

pays a été maintenue malgré un environnement des plus hostiles, notamment avec les événements qui se déroulent au Mali, en Tunisie et en Egypte.

Il faut relever que le président Bouteflika avait mis en garde contre les menaces qui guettent le pays du fait des événements que connaît la région. Le président de la République avait appelé les jeunes à faire montre de vigilance et à préserver l'Algérie. Le pays reste ciblé de toutes parts et l'attentat de Tiguentourine est édifiant à ce titre. L'Algérie continue encore de subir l'onde de choc de ce qui se produit dans son environnement immédiat.

Toutefois, les réformes engagées ont fait que ceux qui pêchent dans les eaux troubles et qui tentent vainement de rallumer la flamme de la fin des années 1990 se voient désavoués quotidiennement. Les réformes entamées sont en marche et le président de la République tient à ce que les engagements pris devant le peuple algérien soient concrétisés sur le terrain. Le reste n'est que supputations de certaines parties nostalgiques de l'instabilité et de l'insécurité.

Kamel Cherif

Alger, an 2029: la modernité au rendez-vous

Par B. Branki

«Alger, an 2029»: c'est le grand plan stratégique de modernisation de la capitale algérienne.

Dans son programme quinquennal de développement, le président Bouteflika a en fait balisé la voie au développement urbain, à la modernisation des villes et leur intégration dans les grands ensembles urbains internationaux. C'est ainsi que cette politique de modernisation des villes algériennes a déjà commencé à transformer le mobilier urbain et ses grands équipements.

Le transport en est un domaine clé avec la mise en place des tramways d'Alger, Oran et Constantine, outre les quelques 16 projets en cours. Alger, la capitale a déjà son métro qui devrait à l'horizon 2020 rejoindre les grandes banlieues ouest de la ville.

Cette nouvelle vision du modernisme urbain des grandes villes du pays est inscrite en bonne place parmi les priorités du gouvernement et du plan d'action de M. Sellal.

Donner à la ville algérienne une meilleure image tout en assurant les grands services publics de base, et desserrer l'étau de la pression sur le logement est l'une des grandes configurations de cette stratégie du gouvernement Sellal.

Pour Alger, l'ambition est démesurée, digne des grandes métropoles du monde, avec en plus sa façade maritime. La stratégie de réhabilitation à l'orée 2029 de la ville d'Alger, qui comprend notamment le plan d'aménagement de la vaste baie, devrait transformer la capitale en une « perle de la Méditerranée », selon ses concepteurs. Ce plan de réaménagement de la baie d'Alger, coûtera 202 milliards de dinars, et fait partie du grand projet de dépollution de l'oued El Harrach.

Le projet de dépollution de l'oued El Harrach constitue l'axe nodal de cette stratégie axée autour de l'aménagement de la baie d'Alger.

Ce projet, dont l'achèvement est programmé pour décembre 2015, sera accompagné d'autres réalisations notamment dans les secteurs de l'enseignement supérieur (écoles de médecine et de droit) et de transports comme la nouvelle Gare centrale intermodale du Hamma tout près du futur siège des deux chambres du Parlement dont la réception est attendue pour 2015.

En effet, le schéma directeur relatif à la stratégie de réhabilitation de la ville d'Alger qui s'étend de 2009 à 2029 est réparti en quatre étapes de cinq ans chacune, dont celle de 2013 qui correspond aux festivités du cinquantenaire de l'indépendance nationale.

La réhabilitation de la capitale, avec la construction de nouveaux bâtiments publics modernes est ainsi une des grandes réalisations des années 2010-2029, une période durant laquelle l'Algérie aura réalisé de grandes avancées sociales, économiques et, surtout, politiques avec l'ancrage de la démocratie et la bonne gouvernance. Et puis Alger sera la capitale d'un pays fier de ses acquis révolutionnaires, de sa lutte de libération nationale, de ses hommes et femmes et, plus que tout autres considérations, de ses institutions républicaines. C'est, in fine, vers cet objectif que convergent les efforts des autorités, conformément aux orientations du président Bouteflika.

* Lire en P4

SELON LE SECRÉTAIRE D'ETAT CHARGÉ DU TOURISME AUPRÈS DU MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT, MOHAMED-AMINE HADJ SAÏD :

L'Algérie, une destination en construction

L'Algérie ne constitue pas encore une destination touristique, et pour atteindre cet objectif elle doit opter pour la «démarchation» au lieu de la concurrence, a indiqué hier à Alger le secrétaire d'Etat chargé du tourisme auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed-Amine Hadj Saïd.

«L'Algérie n'est pas considérée comme une destination touristique pour le moment», a précisé M. Hadj Saïd dans un entretien à l'APS, insistant sur l'importance d'«opter sur la démarcation par rapport aux autres attractions touristiques, au lieu de se lancer dans la concurrence». Il a expliqué, à cet égard, que le Schéma directeur de l'aménagement touristique (SDATW), lancé depuis cinq ans, allait dans ce sens en visant la création d'une industrie tou-

ristique englobant l'ensemble des régions du pays afin d'éviter une concentration dans une région ou une autre.

Pour M. Hadj Saïd, il s'agit d'«assurer une activité touristique à longueur d'année en proniant la + + résilience + +, qui est un concept nouveau dans le domaine de l'économie touristique».

Dans cette optique, le secteur a opté pour des schémas directeur de l'aménagement touristique pour les wilayas (SDATW), a-t-il indiqué, précisant que parmi ces schémas «36 sont en cours d'élaboration, 8 sont en cours de lancement, trois sont finalisés et un schéma qui n'est pas encore inscrit».

Le secrétaire d'Etat a précisé, en outre, que ces différents plans, dont «la finalisation est attendue pour le premier semestre de l'année 2014», consacrent les spécificités de chaque wilaya en vue de créer de nouvelles destinations, en explorant notamment les coutumes et les cultures locales propres à chaque région du pays.

A cet égard, il a mis l'accent sur «la nécessité du secteur de s'adapter aux caractéristiques touristiques locales et non le contraire». Revenant sur le SDATW, M. Hadj Saïd a précisé que ce dernier repose sur cinq dynamiques, dont la première est le «Plan destination» qui porte sur un travail de promotion «maîtrisé et efficace» afin d'im-



poser la «véritable image» touristique de l'Algérie.

Dans le même cadre, il a évoqué le rôle des Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la promotion de l'image touristique, et à leur tête l'Internet, faisant part, à, ce propos, d'une prise de conscience au niveau du secteur de la nécessité de relever le défi en optant pour les nouvelles méthodes.

Le responsable a annoncé, dans le même sillage, la diffusion par son secrétariat sur le site YouTtube d'un contenu de 107 vidéos de présentations qui mettent en valeur la richesse et la beauté touristique de l'Algérie à travers ses multiples et divers sites.

Concernant la seconde dynamique contenue dans le SDATW, il a précisé que celle-ci est en relation avec le «Plan qualité tourisme», d'où la nécessité, a-t-il souligné, d'accorder l'importance aux prestations pour attirer les touristes.

Il a rappelé, dans ce sens, le

lancement de la carte de formation touristique en 2011, ajoutant que d'ici 2015 le secteur connaîtra la formation de pas moins de 37.000 personnes activant dans ce domaine, dont 5% de gérants, 10% d'agents réceptionnistes et d'orientation, 15% agents touristiques et 25% employés d'hébergement, et 45% dans la restauration.

La formation est assurée par les Ecoles supérieures de l'hôtellerie d'Alger, Tizi-Ouzou et Boussaâda, qui vont être soutenues, a-t-il indiqué, par l'Ecole de Lausanne d'hôtellerie (Ain Benian), dont l'ouverture est prévue en 2014 pour accueillir 880 places pédagogiques. Elle sera dirigée par l'Ecole de formation en hôtellerie de Suisse pour une période de 8 ans, a-t-il ajouté. M. Hadj Saïd a mis, à cet effet, l'accent sur la volonté de porter ce secteur pour devenir l'activité du futur, et d'en faire un élément important dans la dynamique de développement à travers la création de multiples projets en relations avec d'autres secteurs. Il a fait part, également, de l'accompagnement des investisseurs dans le plan de développement du secteur du tourisme, avec notamment des accords signés avec six banques.

La relance du secteur touristique passe par la mise à contribution du secteur privé

Plus de 21 millions d'estivants dans les plages algériennes depuis juin

Les plages algériennes réparties à travers 14 wilayas côtières ont connu l'affluence de 21 514 490 estivants depuis le début du mois de juin, a indiqué Mohamed-Amine Hadj Saïd. Ces chiffres démontrent, selon M. Hadj Saïd, que la saison estivale connaît une «nette amélioration» et annonce un progrès à long terme, «même si des lacunes, a-t-il dit, sont encore à combler». A ce propos, il a cité, notamment, l'absence des transports durant la nuit dans certaines régions côtières.

Par ailleurs, l'auteur a relevé que les côtes ouest de l'Algérie enregistrent le plus grand nombre d'estivants, citant l'exemple des wilayas d'Oran (3 937 675 estivants), Mostaganem (2 367 460 estivants) et Ain Témouchent (1 884 075 estivants). Pour la région Est, la wilaya de Jijel a enregistré durant la même période 1 871 440 estivants et Taref 466 370 estivants.



La situation au Sahel n'aura «aucune incidence» sur le tourisme saharien algérien

Le secrétaire d'Etat chargé du tourisme auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed-Amine Hadj Saïd, a assuré hier que la situation prévalant dans les pays du Sahel «n'aura aucune incidence sur le tourisme saharien algérien». «Ce qui se passe dans les pays du Sahel et en dehors des frontières algériennes n'aura aucune incidence sur le tourisme saharien algérien», a indiqué M. Hadj Saïd dans un entretien accordé à l'APS.

Il a souligné que le tourisme saharien algérien est un produit que «personne ne peut concurrencer en raison de ses potentialités», précisant qu'une «grande importance» est accordée au produit touristique, notamment dans le Schéma directeur de l'aménagement du secteur (SDAT). M. Hadj Saïd a relevé que l'Algérie, en général, et le sud du pays, en particulier, recèlent des sites touristiques «riches et extraordinaires», précisant qu'il ne fallait pas réduire les destinations touristiques sahariennes uniquement au Hoggar et au Tassili. Il a mis l'accent sur la nécessité d'encourager et de promouvoir le tourisme national vers la destination du sud du pays, affirmant que «parmi les erreurs commises auparavant, figure l'importance accordée au tourisme étranger au détriment du tourisme national». Pour le secrétaire d'Etat, le tourisme interne est un «élément de pérennisation» de l'activité touristique durant toute l'année. Evoquant les problèmes des agences touristiques du sud du pays, M. Hadj Saïd a indiqué que la problématique des dettes se posait toujours, assurant que la tutelle s'était penchée sur ces problèmes en les mettant dans un «cadre adéquat» sur la voie de leur règlement.

BÉJAÏA

LE RND (RASSEMBLEMENT NATIONAL DÉMOCRATIQUE) FAIT SA MUE
Un nouveau directoire «d'urgence» pour la wilaya

Arslan -B

C'est à un véritable branle-bas de combat cependant discret, «au silencieux», dirait-on, qui est enclenché dans la sphère du Rassemblement National Démocratique (RND) de la wilaya de Béjaïa. Il y est amorcé, en effet, depuis quelques jours à peine, une «sérieuse» opération de «changement» à la tête de cette formation politique au niveau de la wilaya. Il est notamment question de procéder à l'installation d'un nouveau directoire composé de onze (11) militants, «des cadres demeurés fidèles aux idéaux du parti, à sa philosophie, sa vocation et ses objectifs», déclare M. Rachid Zaâtou, l'un des membres du directoire, ancien membre du conseil national et ex-SG de wilaya du RND, à DKNews. Qui ajoute: «Nous sommes déterminés à remettre le parti (RND) sur les rails à Béjaïa, à rassembler de nouveau la partie saine de la famille RND, parti qui a traversé une décennie noire, minée de gabegie et de négligences de tous genres, une gestion qui ne peut plus défaillir». A ux commandes du directoire «salutaire», M. Amar Mahdi (dit Khodir), ex-sénateur du tiers présidentiel et syndicaliste (Cadre dirigeant au sein de l'UGTA), «fort d'une décision officielle de désignation en qualité de 1er responsable coordinateur du nouveau directoire signée de la main de M. Bensalah lui-même» précise encore M. Rachid Zaâtou. Pour ce dernier, «il est grand temps de redorer le blason d'un RND local par l'affairisme et autres ambitions égoïstes, suicidaires, aux antipodes de la noblesse des idéaux du parti». L'on fait savoir également que ce nouveau directoire est composé de membres actuels du conseil national et d'une parlementaire, la députée Mme Zina Ikhlef en l'occurrence. Par ailleurs, il est à noter que des résistances se sont aussi manifestées, «contestant la légitimité et la représentativité de la composante du directoire», apprend-on, allant jusqu'à fermer les bureaux du RND de la cité Rabâa dont la porte d'accès principale est cadenassée. Ce qui a amené les responsables de la nouvelle équipe à faire appel à un huissier de justice auquel il est demandé de procéder à un constat de visu (fermeture aux cadenas du bureau du parti par des éléments dits «réfractaires à la purge»). Plutôt surprenant, aussi, le fait qu'un premier huissier sollicité pour le même constat ait refusé de le faire... A.B.

13 ENTREPRISES DE SOUS-TRAITANCE D'ORAN RETENUES **Projet de l'usine automobile «Renault Algérie»**

Treize (13) entreprises publiques et privées de sous-traitance d'Oran ont été retenues dernièrement dans le cadre du projet de l'usine automobile «Renault Algérie» qui sera implanté dans la daïra de Oued Tlélét, a indiqué le directeur de l'industrie et de la petite et moyenne entreprises et de la promotion de l'investissement de la wilaya, Abderrahim Khalidou. Ces entreprises spécialisées dans plusieurs créneaux dont le caoutchouc, les batteries, le plastique font partie de plus de 26 entreprises au niveau national retenues par le comité chargé d'identifier les entreprises de sous-traitance de ce projet, a souligné à l'APS M. Khalidou.



Cette opération intervient dans le cadre des objectifs de concrétisation du projet de l'usine «Renault Algérie» qui seront concentrés sur l'intégration nationale de ce genre de projets. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait insisté, en inspectant en avril dernier le projet de réalisation de l'usine Renault lors de sa visite dans la wilaya d'Oran, sur la nécessité d'intégrer des entreprises nationales en sous-traitance dans le cadre de ce projet. Par ailleurs, l'installation du projet de l'usine enregistre un avancement selon le calendrier et le plan fixé avec la mise en place de la base de vie, selon le directeur de la PME. Le projet de réalisation de l'usine, qui concrétisera l'accord signé en décembre dernier à Alger à l'occasion de la visite du président français François Hollande, s'étend sur une superficie de 151 hectares. Une production de 25 000 véhicules par an est prévue dans une première phase avant d'atteindre 75 000 voitures/an. L'usine bénéficiera d'une meilleure plateforme technologique de la société Renault, ce qui permettra la production d'une voiture avec les mêmes critères en vigueur en France. La première voiture «Renault Algérie» sortira de Oued Tlélét en novembre 2014.

APRÈS LE SÉISME DE HAMMAM MELOUANE **Début de l'octroi des aides financières aux victimes du séisme**

Les autorités locales de la commune de Hammam Melouane, à l'est de Blida, ont entamé les opérations d'octroi des aides financières destinées aux victimes du récent séisme, a-t-on appris hier. D'un responsable local. Le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de Hammam Melouane, M. Aniche Brahim, a indiqué que 180 décisions d'octroi de ces aides ont été attribuées lundi au niveau des localités de Megtaâ Lezreg, Tahamoult, Djebâia et Hammam Melouane Centre, ajoutant que l'opération sera achevée jeudi prochain. Un total de 600 familles de Hammam Melouane vont bénéficier de ce soutien de l'Etat, a précisé M. Aniche, rappelant que d'autres localités dépendent de la daïra de Bouinian, à l'image d'Amroussa, Tabainet, Melaha et Chebli sont également concernées par cette opération. La liste des bénéficiaires a été arrêtée à la suite des opérations d'évaluation et d'expertise effectuées par la Protection civile et les services de contrôle technique des constructions (CTC) qui ont entamé cette mission juste après la survenue



du séisme. Les aides financières destinées à la restauration des maisons touchées sont estimées à 300.000 DA, a indiqué le P/APC, estimant que la plupart des domiciles touchés datent de l'époque coloniale et n'ont bénéficié d'aucune opération de réhabilitation par le passé. D'autre part, M. Aniche a fait état de la nécessité de la réhabilitation «totale» de l'école primaire Mohamed-Cherif, à Megtaâ Lezreg et les 200 élèves devraient être orientés, selon lui, au CEM de la même localité en attendant l'achèvement des travaux. Pour pallier l'arrêt d'activi-

vité du centre postal, qui a subi des dégâts suite au séisme, un bureau de poste a été ouvert au niveau de l'antenne communale dans l'objectif de répondre aux besoins des citoyens, a ajouté le même responsable, rappelant également que l'école primaire Arch-Ali de Hammam Melouane et l'école coranique nécessitent également des travaux de réhabilitation. Concernant les opérations de solidarité durant le mois de Ramadhan, M. Aniche a indiqué que 1.500 couffins ont été, jusque-là, distribués au profit des nécessiteux de la commune.

SELON M. AMARA BENYOUUNES

Un avant-projet de loi sur la politique de la ville en cours d'élaboration

Un avant-projet de loi sur la politique de la ville est «en cours d'élaboration» pour éclaircir, notamment, les prérogatives des élus locaux et de l'administration en matière de gestion des villes, a indiqué hier à Alger, le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville, Amara Benyounès.

«Le projet de loi relatif à la politique de la ville est en cours d'élaboration afin d'éclaircir particulièrement les prérogatives des acteurs concernés par la gestion et la promotion de la ville, notamment les élus locaux et l'administration», a affirmé le ministre lors d'une rencontre sur la ville regroupant les élus locaux de la région centre.

M. Benyounès a ajouté que ce projet de texte sera présenté au gouvernement au plus tard d'ici à la fin de l'année 2013. «Il est impossible de remédier à la gestion des villes algériennes sans associer et d'une manière extrêmement importante les élus locaux», a-t-il affirmé, soulignant que les prérogatives des élus doivent être définies d'une manière «claire» dans le cadre de ce projet de loi.

Pour cela, M. Benyounès a indiqué que les élus recevront dans les plus proches délais le contenu de ce nouveau texte afin de leur permettre d'émettre leur avis et formuler des propositions.

«Vous gérez des villes et vous voyez quotidiennement des problèmes importants qui surviennent dans cette. Vous connaissez tous mieux que moi l'état dans lequel se trouvent les villes algériennes, il est temps de remédier» à cette situation, a-t-il dit à l'adresse des participants.

Ce projet de loi permettra également de porter une réflexion sur la gestion plusieurs grandes villes, à savoir Alger, Oran, Constantine et Annaba. Le ministre a rappelé, par la même occasion, que l'ancienne loi sur la politique de ville avait répondu à une «urgence».



Les villes algériennes comptent actuellement près de 65% de la population totale, estimée à près de 38 millions, alors que 15 millions de citadins sont attendus dans les 20 années à venir, faisant que 8 citoyens sur 10 vivront dans les villes.

Selon le ministre «les villes font face à de multiples problèmes liés, entre autres, à la qualité du cadre de vie, ainsi que les inégalités sociales entre les quartiers et les territoires et une gestion urbaine de proximité peu efficace».

La rencontre sur la ville a regroupé les élus locaux de 6 wilayas du centre du pays (Alger, Blida, Tipasa, Médéa, Boumerdès et Tizi Ouzou), ainsi que des représentants d'associations. Les travaux de cette rencontre se sont articulés sur trois principaux thèmes, à savoir «La question de la gouvernance: rôle des acteurs et la question de coordination des programmes urbains», «La gestion urbaine de proximité», et «Les instruments de gestion et de promotion de la ville».

ALGÉRIE-MAROC

Fête du trône : Le président Bouteflika félicite le souverain marocain

Le président de la République, Abdelaïz Bouteflika, a adressé un message au souverain marocain, le roi Mohammed VI, à l'occasion de la célébration du 14^e anniversaire de son accession au trône du royaume du Maroc. «Je me réjouis, alors que le peuple marocain frère célèbre le 14^e anniversaire de votre intronisation, d'adresser à votre majesté, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations et mes vœux les meilleurs, priant Dieu Tout Puissant de vous accorder ainsi qu'à toute l'honorables famille royale santé et prospérité et de guider le peuple marocain vers davantage de progrès», écrit le président de la République dans son message.

«Les réalisations grandioses accomplies par le Maroc à la faveur des importantes réformes que vous avez initiées dès le début de votre règne, reflètent la sagesse de votre politique», lit-on encore dans le message.

Le président de la République a réaffirmé sa «ferme détermination à dynamiser les relations algéro-marocaines et à les hisser aux plus hauts niveaux dans l'intérêt de nos deux peuples frères».

Le Chef de l'Etat a enfin prié Dieu Tout puissant d'accorder au souverain marocain «santé et prospérité» et de guider ses pas «aux mieux des intérêts du peuple marocain frère».

Discussions algéro-argentines sur le développement du partenariat pharmaceutique

Le développement du partenariat dans les domaines des produits pharmaceutiques et de la médecine nucléaire ont été, lundi à Alger, au centre d'entretiens entre le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelaïz Ziari et l'ambassadeur de la République d'Argentine Santiago Martínez Gondra, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux parties ont également abordé la formation spécialisée médicale et paramédicale de courte durée, lors d'une audience accordée par M. Ziari à M. Martínez Gondra.

Les discussions ont été l'occasion de passer en revue l'état des relations bilatérales en matière de santé, a ajouté la même source. Les deux parties ont ainsi mis l'accent sur la nécessité de mettre en œuvre le cadre de coopération existant pour impulser des actions communes dans les domaines d'intérêt mutuel.

Il a également été convenu de mettre l'accent sur l'échange d'expertise en matière de réglementation pharmaceutique et de recherche en pharmacie, l'implication des laboratoires argentins dans la stratégie de renforcement des capacités nationales de production pharmaceutique, la coopération en matière de programmes de protection maternelle et infantile ainsi que dans le domaine des soins de haut niveau.

APS

TAYEB LOUH À BLIDA

La modernisation de la sécurité sociale a franchi de grandes étapes

La modernisation du secteur de la sécurité sociale a franchi de grandes étapes en Algérie, grâce aux investissements consentis pour ce faire par l'Etat, a affirmé lundi à Blida le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Tayeb Louh.



«Les fruits de cette modernisation sont perceptibles à travers l'amélioration des prestations de la sécurité sociale», a fait remarquer le ministre, précisant que le programme de réforme de ce secteur «a permis d'améliorer la qualité des prestations, notamment pour ce qui est de la prise en charge des assurés sociaux, dont les retraités et les malades chroniques qui bénéficient d'une couverture sociale via la carte Chiffa».

Dans le cadre de la poursuite de l'application de ce même programme de réformes visant l'amélioration des prestations sociales, M. Louh a fait état de dispositions «spéciales» prises au profit d'enfants d'assurés sociaux dont le re-

venu mensuel est inférieur à 40 000 DA, notamment pour ce qui est de la prise en charge des frais de lunettes médicales d'enfants scolarisés, grâce à une convention passée avec des opticiens, et qui sera mise en application à partir du 1^{er} août 2013. L'autre prestation citée par le ministre, et dont l'application interviendra en octobre prochain, à trait à la prise en charge des soins dentaires des enfants de la même catégorie d'assurés sociaux, qui seront pris en charge «gratuitement» par des dentistes conventionnés avec la Cnas. Evoquant l'amélioration des prestations de la sécurité sociale, M. Louh a fait cas d'une opération d'évaluation, au niveau du ministère, des résultats de

l'utilisation de la carte chiffa, ainsi que de la refonte du système de financement du secteur par voie des recouvrements, en plus de la formation des ressources humaines, qui fera l'objet de l'organisation, en octobre prochain à Alger, d'un «grand séminaire» auquel prendront part des experts internationaux en la matière. Par ailleurs, le ministre s'est félicité de la cadence imprimée aux dispositifs publics d'emploi des jeunes, quant à leur accompagnement pour la création de micro-entreprises, par voie d'un programme mis en place avec le concours du Bureau international du travail, pour la formation de formateurs appelés à encadrer les jeunes porteurs de projets.

ENERGIE

La ville nouvelle de Hassi Messaoud entre dans sa phase de mise en œuvre effective

Le projet de la ville nouvelle de Hassi Messaoud est entré dans sa phase de mise en œuvre effective avec le lancement officiel lundi des travaux de réalisation de ce futur pôle énergétique et urbain destiné à accueillir plus de 80 000 habitants dans une dizaine d'années.

La cérémonie de lancement officiel des travaux de la ville nouvelle de Hassi Messaoud était présidée par les ministres de l'Energie et des Mines, et de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de la Ville, MM. Youcef Yousfi et Amara Benyounes, ainsi que des représentants des ministères de l'Intérieur et de l'Halibat.

Destinée à accueillir plus de 80 000 habitants à l'horizon 2020, la future nouvelle ville de Hassi Messaoud est localisée dans la zone de Oued El-Maraâ, à équidistance de 80 km entre l'actuelle ville de Hassi Messaoud et celles de Touggourt et de Ouargla.

S'exprimant lors de la cérémonie de lancement des travaux de réalisation de ce futur pôle urbain et énergétique, M. Yousfi a annoncé l'achèvement des études d'aménagement et d'urbanisme de ce projet inscrit dans le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT)

2030), alors que son plan d'aménagement a été validé le 27 juin 2010 par une commission interministérielle présidée par le ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de la Ville.

Le futur pôle énergétique et urbain qui accueillera 45 000 habitants à l'horizon 2017 et 65 000 habitants à l'horizon 2020, ayant d'atteindre sa capacité optimale de 80 000 habitants à terme, a été conçu dans le respect de la durabilité des ressources, le rééquilibrage du territoire, l'équité territoriale et l'attractivité des territoires, a souligné le ministre.

Des dizaines de milliers à créer à la faveur du projet
Aucune évaluation du coût n'a été encore faite par les pouvoirs publics, a, toutefois, tenu à souligner M. Yousfi, précisant que les infrastructures et équipements de base seront construits à la charge de l'Etat. En outre, des dizaines de milliers d'emplois devraient être créés durant les phases de réalisation et d'exploitation du projet, assuré M. Yousfi.

Dans la même optique, la ville nouvelle de Hassi Messaoud «sera un champ d'application exemplaire des solutions les plus avancées dans le do-

maine des énergies renouvelables et du solaire», selon le ministre.

Evoquant le caractère urgent de ce projet, le ministre a indiqué que le gouvernement a pris la décision de confier la réalisation des travaux de viabilisation du site à un groupement d'entreprises nationales publiques.

Il a été également procédé dans le même cadre à l'affectation de 21 assiettes foncières à la wilaya de Ouargla pour la réalisation d'équipements, a-t-il affirmé.

De son côté, M. Benyounes, qui a rappelé que son département a été associé dans l'élaboration du business plan du projet de la nouvelle ville, a indiqué que ce futur pôle constituera «une ville oasis écologique». M. Benyounes s'est également félicité du fait que la future ville nouvelle sera réalisée «sans aucune contrainte en matière de disponibilité d'assiettes foncières». «Ceci va nous permettre d'éviter les pièges et erreurs du passé dans la réalisation de ce projet», a-t-il ajouté.

Les études d'aménagement et d'urbanisme de la future ville ont été assurées par le consortium algéro-coréen (Dong-myung-Saman-Kun Won-BE-REP), qui a entamé en janvier

2012 ces études avant de les finaliser en novembre de la même année.

D'après son étude d'aménagement, la ville nouvelle de Hassi-Messaoud sera structurée en quatre grands quartiers d'environ 20 000 habitants chacun, avec des structures d'accompagnement administratives, commerciales, et socioculturelles, gravitant autour d'un noyau central (centre-ville) regroupant la grande mosquée, la grande esplanade, des activités d'affaires, un grand parc avec structures de loisirs, de commerces et de tourisme, ainsi que les principales institutions publiques.

Elle est protégée, en plus des parcs et espaces verts de proximité, d'une imposante bande verte devant la protéger des vents chauds du sud et des tempêtes de sable cycliques.

Par ailleurs, la délégation ministérielle a visité le projet de la centrale électrique de turbine à gaz qui devrait assurer un apport supplémentaire de plus de 600 MW d'électricité pour la région.

A cet effet, M. Yousfi a mis l'accent sur la nécessité de finaliser ce projet avant l'été 2014 en vue d'améliorer la réponse aux besoins domestiques et industriels de la région en énergie.

HASSI MESSAOUD
M. Yousfi
visite le projet
de centrale de
Turbines à gaz



Le ministre de l'Energie et des mines, Youcef Yousfi, a inspecté lundi soir à Hassi-Messaoud (Ouargla) le projet de centrale Turbines à gaz 660 mégawatts, implanté à 13 km au nord-ouest de la ville. Le ministre a examiné le projet qui s'étend sur une superficie de 15 hectares et qui est destiné à faire face à la demande en énergie, résultant de l'implantation dans la région de divers aménagements industriels et d'habitations, garantir la fiabilité et la continuité de la qualité de service et assurer la sécurité de l'alimentation en énergie électrique de la région de Hassi-Messaoud. D'amples informations ont été fournies au ministre par les responsables de la société algérienne de production d'électricité chargée de la réalisation de ce projet composé essentiellement d'un système d'alimentation en gaz naturel et d'un système d'évacuation électrique et une centrale électrique dotée de turbines à gaz.

M. Yousfi a insisté sur la nécessité de terminer le projet avant juin 2014, appelant, à ce titre, à renforcer les équipes de travail afin de respecter les délais impartis.

Le projet de centrale Turbines à gaz a nécessité une enveloppe de 34 124 481 686 DA et a été conçu, sur un mode respectueux de l'environnement, par des sociétés algériennes.

Le ministre de l'Energie et des mines a, en outre, procédé à la mise en service du transformateur électrique 200/400 volts appelé à assurer une large couverture en énergie électrique de la région et à faire face à d'éventuels problèmes d'approvisionnement en électricité au niveau de Hassi-Messaoud.

Il a, à ce propos, donné des instructions afin d'assurer un service de qualité et d'éviter les coupures du courant électrique, notamment en période estivale.

Le ministre de l'Energie et des mines a entamé sa visite de travail à Hassi-Messaoud, accompagné du ministre de l'Aménagement du territoire, de l'environnement et de la ville et du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, MM. Amara Benyounès et Abdelkader Oual, avait auparavant donné le coup d'envoi officiel des travaux de réalisation de la ville nouvelle de Hassi Messaoud. La nouvelle ville est située dans la zone d'Oued-Maraâ, à équidistance de 80 km de l'actuelle ville de Hassi Messaoud et des villes de Ouargla et Touggourt.

APS

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION :

L'association des victimes appelle à la création d'un haut-commissariat des routes

L'association algérienne des victimes des accidents de la circulation a appelé jeudi à Alger à la création d'un haut-commissariat des routes pour réduire «le terrorisme des routes».



Lors d'une conférence organisée par le journal Echaab sous le thème «Campagnes de sensibilisation: le comportement civique, responsabilité de tous», en présence du secrétaire d'Etat chargé de la Prospective et des statistiques, Bachir Messaïda, le président de cette association, Meziane Yahia Belhadj qui a rappelé le bilan «macabre» des accidents de la route notamment durant le mois de ramadan, a proposé la création «d'un haut-commissariat des routes qui relèvera du Premier ministre».

Il a souligné à cette occasion que les routes algériennes «sont parmi les plus meurtrières au monde» avec quelque 4000 morts chaque année soit une moyenne de 13 morts par jour, rappelant que la première semaine du mois de ramadan a enregistré 98 morts et 10135 blessés. Un bilan inquiétant, a-t-il dit.

M. Meziane a appelé à cet effet à la conjugaison des efforts de tous (société civile, services de sécurité, gouvernement)

pour trouver des solutions au terrorisme de la route et à ne pas se contenter des «solutions conjoncturelles».

Revenant sur les causes des accidents de la circulation, M. Meziane a rappelé que le facteur humain reste à l'origine de 80% des accidents, suivi de l'excès de vitesse, des dépassements dangereux, l'état des routes, du squattement des trottoirs par les commerçants et les riverains et l'absence des panneaux de signalisation notamment dans les villes de l'intérieur.

Le même responsable a par ailleurs proposé l'élargissement des trottoirs, la réhabilitation des routes, la dotation des véhicules d'un système de réduction de vitesse et l'amélioration de la formation des conducteurs.

M. Meziane a également imputé la hausse des accidents de la route au «manque de rigueur dans l'application des sanctions notamment dans le retrait des permis de conduire».

De son côté, le représentant de la Gendarmerie nationale a lié la hausse des accidents de la route à plusieurs facteurs dont «les véhicules, l'état des routes et le facteur humain» ajoutant que «l'entrée en Algérie de véhicules non conformes aux normes de sécurité» est également à l'origine de milliers de morts dans des accidents de la route chaque année.

Le représentant de la direction générale de la sûreté nationale (Dgsn) a quant à lui indiqué que les jeunes sont souvent à l'origine des accidents de la route alors que le représentant de la Protection civile a évoqué les dégâts humains et matériels causés par les accidents de la route.

Pour sa part, le directeur général du centre national de prévention routière, El-Hachemi Boutalbi a indiqué que le parc national d'automobile actuel compte quelque 7 308 612 véhicules appartenant à l'application rigoureuse du code de la route.

TIZI OUZOU

Opération de sensibilisation de la brigade radar

La brigade radar du service de la sécurité publique de la Sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou a effectué lundi une sortie sur le terrain pour sensibiliser les automobilistes sur le respect du code de la route.

Cette opération entre dans le cadre d'une vaste campagne de sensibilisation initiée par la Sûreté nationale et placée sous le slogan «un été sans accident», indique la commissaire Djamil Temmar, chargée de la communication au niveau de la Sûreté de wilaya.

La brigade radar, s'est installée au niveau de l'entrée est de la ville de Tizi-Ouzou. Le choix de cet endroit n'est pas fortuit, explique le chef de brigade Djamel Bellouni.

Il s'agit de l'un des points noir du réseau routier de la wilaya où plusieurs accident de la circulation se sont produits».

Par ailleurs, il s'agit d'une route desservant une agglomération, une supérette et un arrêt de bus.

Le radar a été installé non loin d'une plaque limitant la vitesse à 50 Km/h. Toutefois l'appareil a été réglé à 65 Km/h. «Une marge de 10 Km/h est généralement accordée par la brigade radar aux automobilistes», explique le même responsable.

En moins d'une demi-heure, le radar a flashé neuf (9) véhicules dont sept (7), faisant

de la vitesse et deux (2) pour franchissement de la ligne continue.

Le premier automobiliste flashé roulait à 69 km/h soit 19 km/h de plus que la vitesse autorisée par le panneau implanté sur cet axe à grand circuit.

Il explique son excès de vitesse par «une urgence médicale». Il devait se rendre au CHU pour récupérer un malade, a-t-il ajouté. Les policiers qui sont habitués à ce type d'argument, l'informent du risque qu'il prend pour lui et pour les autres (automobiliste et piétons) en faisant de l'excès de vitesse.

«L'urgence médicale, est la principale excuse avancée par les automobilistes pour tenter de justifier l'excès de vitesse», a indiqué le brigadier de police Bellouni.

Les sept (7) automobilistes flashés, dont une femme, roulaient entre 68 et 80 km/h, ce qui les exposent à un retrait du permis de conduire pendant un an et à une amende allant de 2000 à 50 000 DA. Ils ont tous indiqué aux policiers qu'ils n'ont pas vu la plaque de limitation de vitesse.

Les conducteurs ont l'habitude de regarder du côté gauche de la route pour voir les plaques de signalisation et d'indication pour s'orienter lorsqu'ils ne connaissent pas la

région, mais pas du côté droit, fait observer le chef de la brigade radar.

Le brigadier Djamel Bellouni, estime que les conducteurs qui font de l'excès de vitesse et qui ne respectent pas le code de la route, doivent se rendre dans les hôpitaux pour voir les conséquences dramatiques (des handicaps physiques irréversibles lorsque la vie est épargnée) des comportements irresponsables sur la route. La commissaire Djamil Temmar, pense qu'à long terme, les opérations de sensibilisations menées par la Sûreté de wilaya finissent par porter leurs fruits et réduire de manière sensible le nombre des accidents de circulation.

«Les campagnes de sensibilisation qui s'adressent aux enfants sont les plus porteuses. Lorsqu'un enfant fait remarquer à son père qu'il n'a pas mis sa ceinture ou qu'il fait de la vitesse, ce dernier s'en souviendra et fera plus attention», ont observé la commissaire Temmar et le brigadier Bellouni.

Un document intitulé «Les 10 commandements de la courtoisie au volant et sur la route», invitant entre autres les conducteurs à respecter le rythme de conduite des autres usagers, à garder leur sang-froid en toute circonstance, à éviter de monopoliser la file de la Sûreté de wilaya.

gauche sur les autoroutes et à veiller au bon état du véhicule, est remis aux automobilistes durant les campagnes de sensibilisation. Neuf (9) morts et 221 blessés sont à déplorer durant le premier semestre sur les routes de la wilaya.

Les accidents de la route qui se sont produits sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou durant le premier semestre 2013 ont fait neuf (9) morts et 221 blessés, selon un bilan communiqué par la commissaire Temmar. En 2012 et pour la même période allant de janvier à juin, il a été enregistré 10 décès et 217 blessés.

Selon le même bilan, il a été enregistré durant le premier semestre de l'année en cours, neuf (9) accidents mortels, 175 accidents corporels et 65 accidents matériels, des chiffres qui sont pratiquement stables par rapport à la même période de l'année 2012.

D'autres campagnes de sensibilisation seront encore organisées afin d'informer les automobilistes sur l'importance du respect du code de la route afin d'épargner la vie du conducteur, de ceux qui l'accompagnent et des autres conducteurs et/ou piétons, vue que la cause principale des accidents de la route est humaine, a informé la chargée de la communication au niveau de la Sûreté de wilaya.

(BOUGAÂ) SÉTIF : LES ÉMEUTES DE L'EAU Les habitants saccagent la maison du chef de daïra et le siège de l'ADE

Khalil HEDNA

Alors que la région de Sétif est en proie à une forte canicule, la ville de Bougaâ (au nord de Sétif) vit depuis une dizaine de jours au rythme de perturbations de l'alimentation en eau potable voire une pénurie totale de ce liquide vital.

Une situation insoutenable qui a poussé la population à l'émeute. Ce lundi 29 juillet, de nombreux quartiers de ville ont ainsi connu des actes de contestation d'une rare violence au cours desquels une dizaine d'émeutiers ont été arrêtés par les forces de l'ordre. Les émeutiers ont bloqué la circulation dans une partie de la ville, du mobilier urbain a été saccagé par



des centaines de jeunes des quartiers populaires et des colonnes de fumée noire s'élevaient vers le ciel. Devant le refus du premier responsable de la daïra à les recevoir, des personnes se sont même attaquées à la maison du chef de daïra.

Les habitants protestataires sont ensuite concerter pour se rendre à l'APC, afin de demander au maire de

démisionner, selon lui. Les manifestants s'en sont pris uniquement à la maison du chef de daïra avant de dévaster le siège local de l'algérienne des eaux ADE. A rappeler que quatre jours auparavant, les habitants avaient menacé les autorités, via des affiches imprimées, d'émeutes au cas où l'eau ne coulerait pas, de nouveau, dans leurs robinets.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

Rénovation de la maternité Chantier d'une urgence vitale

Mouad B.

Cet établissement a été construit durant la colonisation française en Algérie. Depuis, l'abondance des charges, le manque d'entretien, la précarité et la mauvaise gestion des investissements ont conduit à une dégradation considérable de cette structure de service de santé public. Par ailleurs, l'accroissement de la population et les faibles investissements institutionnels dans le secteur de la santé, durant les 10 dernières années y ont également contribué. En effet, à

l'époque où nous avons fait nos investigations, nous avons constaté que les murs étaient dans un état de délabrement très avancé ; certaines parties des toitures étaient perforées ; les bâtiments n'étaient pas convenablement alimentés en électricité et les sanitaires dataient d'une autre époque. En somme, l'hôpital mère-enfant ne répondait plus aux normes de santé publique.

Les mamans et même les gynécologues fuyaient l'établissement. L'existence d'une maternité publique, étant une nécessité dans une région comme Bordj Bou Arréridj ; des travaux ont

donc été indispensables afin d'assurer la fonction principale de cet organisme.

Aussi, suite aux activités de la nouvelle direction de la santé, et avec l'appui du wali, M. Azzedine Mecheri, la population a désiré réhabiliter les bâtiments de cette maternité. La demande de rénovation des structures tant attendue par la population a été faite par la DSP et validée par la wilaya.

Une enveloppe de 10 millions de centimes a été allouée pour ce projet de rénovation et les travaux ont débuté dès le mois de janvier dernier. « Le nouvel 'Espace Naissances' a été conçu pour être plus fonctionnel, à la

fois pour les mamans et pour l'équipe médicale. Situé à proximité de l'unité chirurgicale, le nouveau bloc obstétrical assure une sécurité maximale pour les parturientes.

Sa superficie a été doublée ainsi que le nombre de salles d'accouchement », dira Mme Zeghlîche Dalila, directrice de la santé de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, rencontré sur le chantier.

Cette responsable a rappelé qu'un hôpital mère-enfant de 120 lits est inscrit et envisage ainsi de créer un grand pôle mère-enfant, équivalent à celui des grandes wilayas du pays.

FERRAOUN (daïra d'Amizour-W. de Béjaïa) Une polyclinique dans... 55% manquants depuis 2010

Ces retards désormais « endémiques » dans la réalisation de projets dans la wilaya sont-ils une inévitabilité fatalité ?

Après la pose, tout récemment, de la première pierre du chantier enfin lancé d'un lycée 800/200 R, le Wali de Bejaïa M. Hammou Ahmed Touhami, en visite d'inspection dans la commune de Ferraoun (daïra d'Amizour) s'est également enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation d'une polyclinique au profit de cette commune haut perchée. Un projet, en fait, initialement affecté à la commune de Bejaïa chef-lieu après son inscription en 2010, mais qui, faute de terrain d'assiette disponible, à l'époque, a dû faire l'objet d'un transfert au profit de la commune de Ferraoun. («Et c'est tant mieux !», aiment à dire de nombreux citoyens bejaouis, excédés par ce sempiternel problème d'un foncier « peau de chagrin »...). Seulement, comme pour sacrifier à la tare irréversible des retards endémiques (et non moins répréhensibles) caractérisant les chantiers de la capitale des



Hammadites ainsi que ceux de l'ensemble du territoire de sa wilaya, les travaux de réalisation de cette structure sanitaire pourtant enclenchés en... 2010 et dont les délais de livraison ne devaient pas excéder les 10 mois (du moins selon les promesses, à l'époque, du responsable de l'entreprise chargée du projet) ne sont, en... 2013, que de 45% de taux d'avancement. A quoi cela est-ce dû ? Faudrait-il se contenter d'accepter «la réalité des retards sou-

vent époustouflants» comme une inéluctable fatalité, désormais, elle-même... inscrite en même temps que chaque projet ? En attendant, ce qui peut rassurer c'est que les habitants de la commune pourront, bientôt, jour des avantages d'une polyclinique implantée chez eux, offrant, dans un premier temps, en plus des consultations médicales (médecine générale), les prestations de services de pneumophysiologie, de psychiatrie et de psychologie clinique.

D'autres spécialités rejoindront probablement ces dernières ? A noter, enfin, que les autorités locales ont enjoint l'entreprise chargée de la réalisation de cet établissement de santé d'accélérer la cadence des travaux de sorte que l'on puisse d'ores et déjà procéder à l'inscription, pour l'année 2014, des équipements requis pour la mise en service de cette polyclinique. En trois années (2010-2013) et quelques mois, c'est un hôpital complet qui aurait pu voir le jour dans cette commune mais...

A.B.

**KHEMIS MILIANA
Fizir Mohamed,
nouveau Maire
de la ville**

Salim Ben

Il semble que le cordon ombilical entre les élus de la ville de Khemis Miliana a été connecté suite à l'élection du nouveau maire pour cette grande ville qui compte plus de 180 000 habitants. Il s'agit de Mohamed Fizir, ancien membre de l'APC lors des derniers mandats, ce dernier possède dans son compte une bonne expérience qui lui permet de gérer cette ville qui signale des manques flagrants au niveau de tous les secteurs. Mohamed Fizir était le seul candidat lors de ce vote et qui a eu 21 voix sur les 23 existants.

Cette connexion positive entre les élus de l'APC a été signalée lors du vote d'hier au niveau du centre culturel de la ville en présence des élus et la société civile. Ce vote a été programmé suite à la situation délicate enregistrée en sein de l'APC, qui est du à la démission surprise du l'ancien maire, Mr Ayache Maâmar, ce derniers a subi des pressions du wali et du PAPW, selon nos sources. «Enfin l'espoir est revenu dans notre ville, nous lançons un appel à ces responsables de la wilaya d'accorder une importance à notre ville et de prendre en charge nos besoins et nos cris de détresses», affirme un jeune du quartier Souaïmaâ «Notre ville est la plus grande commune à Ain Defla, mais il semble qu'elle vraiment marginalisée par les responsables de la wilaya, car la distribution des projets de développement est injuste par rapport au nombre importants des habitant, nous avons plusieurs exemple dans ce sens». Crie un autre. Effectivement, le taux du chômage est terrible dans cette ville, une crise affreuses du logement, une stagnation flagrante au niveau des projets de développement ainsi que la criminalité bat son plein dans cette ville.

Espérant que le nouveau maire ; qui animera une conférence de presse dans les prochains jours ; mettra fin à ces difficultés et ces obstacles qui traîne la ville dans un carrefour précaire.

Une voiture dérape et fait un mort dans la commune de Tassameurth



Mouad B.

La série noire des accidents meurtriers continue. H.B., 59 ans, a été tué dans un accident de la route, survenu dans la soirée du lundi à mardi, à la hauteur lieu dit Nadar Labyad dans la commune de Tassameurth, 22 kilomètres du chef lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj.

La voiture que conduisait la victime, a dérapé et a terminé sa course dans un ravin avant d'effectuer plusieurs tonneaux. Ce sont des automobilistes et des pompiers qui sont parvenus à extraire la victime de la voiture. Le conducteur est mort sur le coup. La dépouille a été ensuite conduite à la morgue de l'hôpital Bouzidi Lakhdar de Bordj Bou Arréridj.

La gendarmerie a ouvert une enquête pour faire la lumière sur les circonstances du dérapage de la voiture. Par ailleurs, la direction de la Protection civile lance un appel au public de faire preuve de prudence.

BORDJ EL-KIFFAN

Le crime ne paye pas

Malek crache le morceau : son frère Amine a noyé Salima, car elle gênait. Une fourgonnette remonte lentement l'allée de gravier de la villa. Le temps est splendide et même chaud. C'est une belle villa .

A.Ferrag

Farida vient de mourir à l'âge de 52 ans à la suite d'une leucémie et elle laisse deux orphelins : Malek et Amine, âgés respectivement de 16 et 15 ans.

Le malheur est entré dans la villa et il n'en sortira plus.

Cinq ans sont passés, le mari de la défunte, Hakim, est toujours aussi riche, mais quelque chose semble s'être brisé en lui. Il a précolement vieilli. Hakim ne s'est pas remarié. C'est l'image même du veuf inconsolable.

Il vit dans le souvenir, le culte de la mort, les enfants, eux aussi, ont changé. Malek a maintenant 21 ans et Amine 20 ans.

Mais, c'est sur le plan moral que leur transformation a été la plus profonde.

Après le décès de Farida, c'est leur père qui s'est chargé, seul, de leur éducation, et il a rapporté sur eux toute la passion qu'il voulait à sa femme, faisant de leurs désirs des réalités.

Il réalise un jour qu'il a fait de ses fils des petits voyous, qu'il les pourrit. A la suite d'une arrestation pour délit dont ils ont fait l'objet, il décide de se marier dans l'espoir qu'une femme sévère à la maison empêchera qu'ils deviennent des assassins, des monstres.

Pourtant, ils deviendront ces monstres tant redoutés. En effet, Salima est une femme idéale, celle par qui, dorénavant, l'ordre va régner.

Fini les dépenses inutiles, les chichis. Au début, Malek et Amine essaient bien de résister, mais ils s'aperçoivent rapidement qu'ils ont affaire à plus forte qu'eux. Leur belle-



mère est intransigeante ! Deux ans passent et c'est le drame. Hakim, vieilli par le chagrin, meurt brutalement d'une crise cardiaque. Certes, les deux garçons sont tristes, mais grâce à l'argent de leur père, la vie va reprendre son cours et de plus belle, dès qu'ils seront débarrassés de la vieille mère. Erreur. C'est écrit noir sur blanc sur le testament : ils ne pourront toucher leur part qu'à la mort de leur belle-mère, qui est instituée légataire universelle. La villa restera propriétaire indivise des deux fils et de Sa-

lima. Le défunt fera, par son testament, deux monstres, deux assassins avides d'argent ! Il voulait faire d'eux de braves gens, mais voilà qu'il fait d'eux des criminels, tout comme il a fait d'eux des voyous au lieu de les éduquer sainement.

Six longues années passent encore. Malek a, maintenant, 27 ans et Amine en a 26. La vie est presque insupportable à la villa entre ces personnes, dont deux haïssent la troisième jusqu'à la limite de leurs forces.

Et c'est ainsi que se produit le second coup de théâtre : la vieille Salima est foudroyée par une crise cardiaque. A l'hôpital, elle est sauvée de justesse. En la raccompagnant à la maison pour sa convalescence, le médecin de famille est formel en s'adressant aux deux jeunes gens : la vieille doit se reposer. Elle risque une nouvelle crise qui pourrait lui être fatale. Une phrase magique qui vient de sceller le destin de la pauvre Salima.

Un mois plus tard, jour pour jour, Salima n'est plus de ce monde. Elle est morte dans sa baignoire, terrassée. Le médecin de famille diagnostique une crise cardiaque et l'affaire est close.

D'ailleurs, pourquoi y aurait-il le

moindre soupçon ? Cette issue fatale était, hélas, prévisible vu qu'ils voient le notaire ouvrir la lettre contenant le testament de leur belle-mère : « Moi Salima, déclare comme légataire universelle Amine, mon cher beau fils ! Il y a d'abord un silence de mort, les deux frères ne comprennent rien. Elle les détestait pourtant cordialement, équitablement, selon toute vraisemblance. Pourquoi alors a-t-elle choisi Amine ? Pourquoi a-t-elle fait preuve d'injustice ? Les choses se compliquent, car Amine refuse de partager avec son frère et évite toute discussion avec lui. Malek pleure la trahison de son jeune frère. La petite fortune qu'il a devrait lui suffire. C'est assez pour mener une agréable vie.

Mais il ne peut pas ! Il y a ce petit quelque chose qui le tireille, qui le dévore et qui l'empêche d'accepter la situation, la trahison de Amine lui est intolérable.

Amine, qui partageait tout avec lui, même le meurtre de Salima ! Il n'a qu'un mot à dire à la police, un seul et son frère sera détruit.

Malek passe à l'acte. Il raconte tout : « Mon frère est un assassin, il a noyé notre belle-mère dans sa baignoire pour toucher l'héritage ».

Arrêté, Amine fait à son tour une déclaration inouïe : « On s'y est pris à deux pour l'éliminer. Mon frère est, lui aussi, un assassin ».

Le procès du mois de juillet 2013, n'a pas fait de différence entre les deux frères. Jugés coupables, ils ont été condamnés à 20 ans de réclusion criminelle, pour meurtre avec prémeditation. Ainsi, Salima savait que ses deux beaux-fils allaient la tuer et, en donnant tout à Amine, elle les a piégés comme deux rats pris dans une jolie sourcière dorée !

M'SILA : EN RAISON DE COUPURES D'ÉLECTRICITÉ ET DU COUFFIN DE RAMADAN

Des habitants des communes de Hammam Dalaa, Souamaa et Djebel Messaâd descendant dans la rue

Mouad B.

Exaspérés par la poursuite des coupures d'électricité de plus en plus fréquentes ces derniers jours, les habitants des communes de Hammam Dalaa, Souamaa et Djebel Messaâd, dans la wilaya de M'Sila, n'ont pas trouvé une autre méthode pour exprimer leur colère contre les coupures d'électricité à répétition que de descendre dans la rue. Approchés, quelques contestataires nous ont parlé de leur vécu quotidien sans électricité. « Nous souffrons et suffoquons à cause de ce climat torride », nous ont-ils déclaré. « Comment jeûner tout un mois avec un climatiseur

et un réfrigérateur à l'arrêt ? » Les habitants de la commune de Hammam Dalaa, 30 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'Sila, dans la soirée du samedi à dimanche, à 21 heures, ont bloqué la RN60 reliant lesdites communes au chef-lieu de la wilaya. Usant de pneus brûlés et troncs d'arbres, les contestataires dénoncent les opérations de délestages opérées par la Sonelgaz.

Dans la commune de Souamaa, 17 kilomètres de M'Sila se sont rassemblés devant le siège de l'APC pour réclamer une bonne alimentation en électricité.

Pour les habitants de Djebel Messaâd, 124 kilomètres au sud de M'Sila, des chômeurs et nécessiteux réclament le couffin de Ramadan.

SÛRETÉ NATIONALE

Tamanrasset : saisie de 2450 litres de carburant



Les services de sûreté de la wilaya de Tamanrasset ont saisi dimanche 2450 litres de carburant destinés à la contrebande, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale.

L'opération, qui s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par la DGSN pour la lutte contre tout crime portant préjudice à l'économie nationale, a été rendu possible, grâce à l'exploit d'informations ayant trait à l'implication d'un individu dans un trafic de carburant aux abords de la wilaya de Tamanrasset.

Suite à ces renseignements, les policiers ont dressé un barrage de contrôle au niveau de la cité Adriane, qui s'est soldé par la récupération de 2450 litres de carburant ainsi que du véhicule utilisé par le contrebandier.

Annaba : démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogue

• 20 kg de cannabis saisis lors de l'opération

Un réseau de trafiquants de drogue composé de 03 individus, âgés entre 35 et 40 ans, a été démantelé et 20 kg de cannabis récupéré, lors d'une opération menée récemment par les forces de police relevant du service régional de lutte contre le trafic de stupéfiant basé à Annaba, a indiqué lundi la direction générale de la sûreté nationale.

Agissant sur la base d'informations ayant trait à la présence d'une bande de criminels, soupçonné d'être impliquée dans un trafic de drogue au niveau de la zone industrielle d'Annaba, les policiers ont diligenté une enquête suite à laquelle ils ont pris d'assaut le repaire des trafiquants et procédé à leurs arrestations. L'opération a par ailleurs permis la récupération de 20 kg de cannabis que les 3 trafiquants s'apprenaient à acheminer à bord d'un véhicule de type Dacia Logan.

TISSEMSILT

Un jeune homme mort d'une balle dans la tête à Sidi Boutouchent

OULD SIDI AMAR

La population du douar Ladjemel dans la commune de Sidi Boutouchent a été secouée par un drame qui a mis en émoi tous les habitants de cette localité. Un jeune homme de 37 ans est mort, ce lundi dernier vers les coups de 07h du matin, après avoir reçu une balle dans la tête tiré par un septuagénaire, selon la cellule de communication de la protection civile. Le corps de la victime a été transporté vers l'EPH de Tissemsilt aux fins d'autopsie. Rien n'a filtré pour l'instant sur les circonstances exactes de ce drame. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité.

ÉTATS-UNIS

5 morts dans le crash d'un hélicoptère en Pennsylvanie

Cinq personnes, dont un enfant, ont péri dans le crash d'un hélicoptère en Pennsylvanie, un Etat de l'est des États-Unis, ont annoncé les autorités locales lundi.

«L'hélicoptère s'est écrasé samedi après que le pilote eut perdu le contact avec des contrôleurs aériens», a expliqué un membre de la police locale, Thomas Kukuchka, faisant état de «cinq morts, dont un enfant».

Selon l'officier, le pilote avait contacté une tour de contrôle des environs vers 22h30 (02h30 GMT dimanche), alors qu'il tentait d'atterrir dans un aéroport situé à proximité. Une enquête sur les circonstances exactes de l'incident a été ouverte.

CÔTE IVOIRE
Ouverture du premier pipeline ivoirien

Le premier pipeline de produits pétroliers de Côte d'Ivoire, reliant Abidjan à la capitale politique Yamoussoukro, a été mis en service lundi en présence du président Alassane Ouattara.

Cet ouvrage de 258 kilomètres permettra "la redistribution des produits à partir des dépôts de Yamoussoukro vers le marché de l'intérieur et des pays voisins, notamment le Burkina et le Mali", a déclaré le ministre du Pétrole et de l'énergie, Adama Toungara, lors de la cérémonie d'inauguration à Yamoussoukro (centre). Ce pipeline vise également à "réduire progressivement le coût des produits pétroliers vers les consommateurs", a affirmé M. Toungara.

PAKISTAN
Des insurgés attaquent une prison dans le nord-ouest

Des insurgés ont attaqué lundi la prison d'une ville du nord-ouest du Pakistan et des combats à l'arme automatique et au mortier étaient en cours entre les assaillants et les forces de sécurité, ont déclaré des responsables.

L'attaque visait la prison centrale de Dera Ismail Khan, une ville proche des régions tribales pakistanaises frontalières de l'Afghanistan, selon ces responsables.

«Les insurgés ont attaqué la prison centrale. Ils sont lourdement armés et tirent des obus de mortier», a déclaré le chef de la police du district Sohail Khaliq, cité par l'agence AFP.

Il a souligné qu'il n'était pas possible dans l'immediat de savoir s'il y avait eu des évasions ou des tués. Des forces paramilitaires et des forces de la police ont été déployées sur les lieux. «La situation n'est pas claire car des échanges de tirs intenses se poursuivent entre les insurgés et les forces de sécurité», a-t-il dit.

EGYPTE

15 vendeurs ambulants tués lors d'une dispute au Caire

Au moins quinze vendeurs ambulants ont péri lundi soir dans le centre du Caire lors d'une dispute au sujet de leurs emplacements, a indiqué une source des services de sécurité.

Deux personnes ont été tuées par balles et poignardées lors d'une dispute et 13 autres ont péri après que l'échoppe dans laquelle ils avaient trouvé refuge eut été incendiée, selon l'agence AFP.

«Quinze personnes ont été tuées, dont 13 brûlées vives, dans une bagarre entre des vendeurs (...) à propos d'un ancien accord sur leurs emplacements», selon la même source.

La dispute a éclaté entre des marchands ambulants et des boutiquiers



dans le secteur de Moski dans le Vieux Caire. Les forces de sécurité et les pompiers sont intervenus alors qu'une échoppe a été incendiée pendant la bataille. Treize corps de personnes ayant péri par le feu ont été découverts et plusieurs personnes ont été arrêtées, a-t-on indiqué de même source.

COLOMBIE

Attentat contre le principal oléoduc

Un attentat à la dynamite commis par des groupes de guérilleros présumés a visé le principal oléoduc de Colombie dans le nord du pays, ont annoncé lundi les autorités.

L'explosion s'est produite dans la localité de Savarena, située dans le département d'Arauca, à la frontière avec le Venezuela, une région où opèrent les guérilla communistes des Farc (Forces armées révolutionnaires de Colombie) et de l'ELN (Armée de libération nationale), qui comptent respectivement selon les autorités quelque 8.000 et 2.500 combattants.

L'oléoduc Limón-Covenas, qui parcourt une distance totale de 780 km, a été partiellement endommagé par l'attentat, qui a provoqué un écoulement de pétrole, sans faire de blessé, a précisé à la presse le commandant de l'armée dans la région, le colonel Carlos Hernandez.

**ACCIDENT DE BUS EN ITALIE**
Une journée de deuil décrétée

L'Italie a observé hier une journée de deuil décrétée à l'occasion des funérailles des victimes du dramatique accident de car qui a fait au moins 38 morts dimanche dans la région de Naples.

Le gouvernement a décrété toute une journée de deuil national. Drapeaux en berne dans tous les édifices publics, commerces fermés pour quelques heures, programmes de télévision chamboulés.

Le bilan officiel de l'accident s'élève à 38 morts et 10 blessés parmi les passagers, auxquels s'ajoutent neuf blessés légers parmi les occupants de véhicules percutés par le car avant sa chute mortelle.

L'autocar, qui a effectué un vol plané de 30 mètres depuis un pont routier, transportait 48 passagers dont de nombreux enfants, tous originaires de la province de Naples.



ACCIDENT DE TRAIN EN SUISSE

35 blessés dont 5 graves

Trente-cinq personnes ont été blessées, dont cinq grièvement, lorsque deux trains sont entrés en collision frontale lundi à Granges-près-Marnand, en Suisse romande, a annoncé la police cantonale. Dans la soirée, le sort de l'un des conducteurs de l'un des deux trains restait incertain. La collision est survenue à Granges-près-Marnand, dans le canton de Vaud, entre un train circulant en direction de Lausanne et un autre train en provenance de Lausanne.

Le trafic a été interrompu sur une partie de la ligne qui relie les villes de Pâles et de Payerne, ont indiqué les chemins de fer fédéraux (CFF). Un important dispositif de secours a été déployé.



Le corps sans vie du conducteur retrouvé

Le corps sans vie du conducteur

d'une des deux motrices accidentées près de Granges-près-Marnand, en Suisse romande, a été désincarcéré par les pompiers tôt hier, selon un communiqué de la police cantonale vaudoise.

Une autopsie a été ordonnée par le procureur, afin d'identifier la victime de la collision ferroviaire, survenue lundi soir entre deux trains régionaux, qui a fait par ailleurs 35 blessés, dont cinq dans un état grave.

Le corps a été désincarcéré par les pompiers, qui ont dû d'abord séparer les deux motrices qui s'étaient encastrees l'une dans l'autre suite à la collision frontale entre les deux trains.

APS



Tombola

Bonne Saison de l'été et plein de Cadeaux vous attendent Tentez votre chance

FRIGO 420 L CUISINIÈRE ALU MACHINE À LAVER 8KG

5 Bon d'achat 40000 DA

3 WEEK-END (CONSTANTINE-TLEMCEN-ORAN)

Prenez votre Sac à dos NCIS Informatique UN PACK INFORMATIQUE

Four x2

4 SMART PHONE

SCOOTER X2

2 BILLETS AIR À DESTINATION DE LA FRANCE

AIGLE AZUR

ceVital

ncis informatique

HUAWEI

ElectroSELL

TOMBOLA DK NEWS N° 19

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

N° TEL : _____

E-MAIL : _____

AGE : _____

Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola

RÈGLEMENT TOMBOLA - DK NEWS 2013 -

Article 01 : La société organisatrice de la TOMBOLA

SARL DK NEWS, au capital de : 100.000 DA dont le siège social est : 03 Rue Mohamed Boudiaf, El Aléria, cl-49, désignée comme « l'organisateur », représentée par son délégué : M. CHEBAL ABDELMADJID, organise une Tombola nationale ouverte à tous les lecteurs et les lectrices et cela sur ses deux supports en l'occurrence les versions française et arabe, durant toute la période couvrant cet événement.

Article 02 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 10/07/2013 au 07/08/2013, la Tombola peut être prorogée ou réduite dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les vingt (20) coupons est fixée à huit (08) jours (15/08/2013) après la fin de l'organisation de la Tombola, le cachet d'Algérie Poste seule faisant foi.

La date du tirage au sort est fixée au : 29/08/2013.

Article 03 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte, à tous les lecteurs et les lectrices, ayant rempli en clair et en intégralité les coupons de participation à envoyer à l'adresse suivante :

DK NEWS - TOMBOLA 2013

Centre de dépôt et de distribution CDD – 16814 Ben Aknoun - Algérie
Les participants doivent collecter tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations, ce qui induit

qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour gagner un cadeau.

Les candidats doivent résider en Algérie.

Les participants suivantes doivent être éligibles sauf dispositions ci-après :

- Les employés de DK NEWS, leurs membres de leurs familles directes (conjoint ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs,

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur présentation de la carte d'identité nationale et d'un document justifiant l'affiliation (fiche familiale).

- Le courrier non franchisé par Algérie Poste ne sera pas retenu donc éliminé.

- L'interdiction d'envoyer le courrier en recommandé.

Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement et le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

Article 04 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 11 qui comprendra des zones que le participant doit remplir comme :

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, e-mail, âge et portant la mention : (Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola).

Article 05 : Avis aux gagnants

Les (xx) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS, et leurs noms seront publiés sur nos deux quotidiens (arabe et français).

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants

pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 06 : Cadeaux

Les 21 gagnants au sort recevront chacun un des cadeaux suivants :

- 01-Un Scooter, 02-Un Scooter, 03-Un TV LED 32" + Demo HD, 04-Un Réfrigérateur, 05-Une Cuisinière, 06-Une Machine à laver, 07-Un Micro-ondes+tablette+lecteur DVD, 08-Un Climatiseur+Smartphone, 09-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 10-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 11-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 12-Un bon d'achat de 20.000 DA+séjour, 13-Un bon d'achat de 20.000 DA+lecteur DVD, 14-Un LCD 32"+Demo, 15-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses) +Smartphone, 16-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses)+smartphone+siège, 17-Un LCD 32"+Demo, 18-Un LCD 32"+lecteur DVD, 19-Un Smartphone+lecteur DVD, 20-Un portable HP + souris + Tablette + anti-virus + sacoche, 21-Deux frigos.

Article 07 : Délai de retrait du cadeau

Dès la réception de leurs notifications pour réception des cadeaux «Tombola DK NEWS 2013» sur sa boîte email et son téléphone mobile, le gagnant dispose d'un délai de trente (30) jours pour le retirer.

Article 08 : Modification du règlement

Toute modification du présent règlement donnera lieu à la publication de ce dernier modifié au niveau des sites web de DK NEWS.

Article 09 : Résiliation ou Annulation

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et pour la raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être prétexté à aucune indemnité par les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.



Mal de ventre chez l'enfant

Chez les enfants, les maux de ventre sont fréquents et accompagnent de nombreux problèmes de santé.

Il est parfois difficile de savoir si ces douleurs sont anodines ou si elles sont liées à une maladie plus grave. Lorsqu'elles paraissent intenses, il ne faut jamais hésiter à consulter le médecin.

Quels sont les symptômes du mal de ventre chez l'enfant ?

Les maux de ventre se manifestent par des douleurs abdominales plus ou moins violentes, qui peuvent être aiguës (de courte durée) ou chroniques (de longue durée ou répétées). Lors de douleurs aiguës chez un nourrisson, celui-ci pousse des cris inhabituellement stridents et il est difficile à calmer. Ces maux peuvent s'accompagner de divers phénomènes : gaz, ballonnements, vomissements, diarrhée, par exemple.

Les signes de l'appendicite

Lors de maux de ventre soudains et intenses, les parents se demandent souvent si leur enfant est en train de développer les premiers signes d'une crise d'appendicite aiguë (l'infection d'un petit organe en cul-de-sac situé au début du gros intestin).

Les signes évocateurs d'une appendicite aiguë sont : une douleur située en bas et à droite du ventre qui devient de plus en plus intense et reste assez localisée ;

- des nausées et des vomissements ;
- une pâleur ;
- parfois une fréquente envie d'uriner.

Lorsque ces symptômes se manifestent, il faut consulter le plus rapidement possible et éviter de lui donner quoi que ce soit à boire ou à manger. Si une intervention chirurgicale doit être effectuée en urgence, il est important que l'enfant ait l'estomac vide.

Quelles sont les complications du mal de ventre chez l'enfant ?

Les complications des maux de ventre sont celles de la maladie qui les provoque.

Quelles sont les causes du mal de ventre chez l'enfant ?

Presque toutes les maladies qui ont leur siège entre le cou et les organes génitaux peuvent provoquer des maux de ventre ! Digestion difficile, gastro-entérite, coliques du nourrisson, appendicite, péritonite, inflammation du pancréas ou du foie, hépatite,

constipation, infections urinaires, calculs, parasites intestinaux, intolérance alimentaire (par exemple, la maladie coeliaque ou intolérance au gluten), allergie alimentaire (par exemple, l'allergie au lait de vache), etc.

Pour cette raison, les parents se sentent souvent désemparés face à ce type de douleur. Selon les caractéristiques des douleurs et des symptômes associés, il est parfois nécessaire pour le médecin de recourir à des examens complémentaires pour établir un diagnostic. Certains enfants, qui ont les intestins particulièrement sensibles, souffrent régulièrement de maux de ventre ou de diarrhées. La dimension psychologique de ce type de maux de ventre n'est pas à négliger : ce sont les douleurs qui apparaissent au moment de partir à l'école ou lorsque l'enfant est particulièrement anxieux.

Comment prévenir les maux de ventre chez l'enfant ?

Il est difficile de prévenir les maux de ventre. Si votre enfant y est prédisposé, évitez de lui faire manger de grandes quantités de fruits ou de légumes crus, et veillez à ce qu'il n'ait pas froid après le repas. S'il vous paraît anxieux, parlez avec lui pour dédramatiser les situations qui sont sources de stress.

Que faire quand un enfant a mal au ventre ?

En cas de maux de ventre aigus, évitez de donner à manger à votre enfant pendant quelques heures. Faites-lui boire des boissons chaudes comme des tisanes, sauf si les symptômes évoquent une crise d'appendicite aiguë. Une bouillotte tiède posée sur son ventre peut soulager la douleur.

En cas de douleur intense et soudaine, consultez le plus rapidement possible. En attendant, donnez-lui du paracétamol pour le soulager.

Si votre enfant est sujet aux maux de ventre à répétition sans gravité, demandez à votre médecin de vous recommander un médicament disponible sans ordonnance (antispasmodique, pansement intestinal ou charbon activé par exemple).

Que fait le médecin quand un enfant a mal au ventre ?

Le médecin va déterminer la cause des maux de ventre et prescrire un traitement adapté.

Au besoin, il procédera à des examens complémentaires : analyse de sang et d'urine, radiographie ou échographie de l'abdomen, endoscopie intestinale, etc. S'illes maux de ventre sont anodins ou causés par l'anxiété, il peut prescrire des médicaments antispasmodiques pour soulager la douleur.

Comment soigner un mal de ventre chez un enfant ?

Le traitement des maux de ventre de l'enfant est fonction de leur cause.

Les maux de ventre dus à des spasmes douloureux peuvent être soulagés par des médicaments antispasmodiques qui luttent contre les contractions douloureuses de l'intestin. Le phloroglucinol (Spasfon et ses génériques) est la seule substance disponible sans ordonnance qui peut être utilisée chez les enfants.

Les médicaments contenant du charbon ou des pansements digestifs luttent contre la production de gaz intestinaux à l'origine de ballonnements parfois douloureux.



Nausées et vomissement chez l'enfant



Chez les enfants, nausées et vomissements peuvent se produire indépendamment les uns des autres, mais sont souvent liés. Dans la plupart des cas, ils restent anodins. Néanmoins, ils peuvent parfois être à l'origine d'une déshydratation et, de ce fait, peuvent justifier une consultation médicale.

Quels sont les symptômes des nausées et vomissements des enfants ?

Chez l'enfant, la nausée est souvent accompagnée de manque d'appétit et d'envie de vomir. Le vomissement est précédé de nausées et d'un serrement de gorge. Bien que ce phénomène soit très désagréable au moment même, l'enfant se sent souvent mieux après avoir vomi et les nausées disparaissent généralement.

Quelles sont les complications éventuelles des vomissements chez l'enfant ?

Le risque de déshydratation augmente en cas de vomissements répétés chez un petit enfant, surtout s'ils sont accompagnés de diarrhée ou si l'enfant refuse de boire et de s'alimenter. Au-delà de la déshydratation, les complications des vomissements sont celles des maladies qui les provoquent.

Quelles sont les causes des nausées et vomissements chez l'enfant ?

Les nausées et les vomissements sont des manifestations communes à bon nombre de troubles plus ou moins graves. On peut citer par exemple : Stress, anxiété, nerf-véti, trac.

Mal des transports.

Excès alimentaire et difficultés à digérer.

Reflux gastro-oesophagien.

Allergie ou intolérance alimentaires.

Gastro-entérite.

Intoxication alimentaire.

Effets indésirables de certains médicaments.

Migraine.

Infection à streptocoques (vomissements associés à une angine).

Infections respiratoires provoquant de la toux, otites ou infections urinaires.

Maladies de l'intestin (appendicite, hernie étranglée, occlusion intestinale, etc.).

Hépatites.

Ménigrites.

Comment prévenir les vomissements chez l'enfant ?



Faites manger votre bébé en position assise et respectez sa faim, ne le garez pas ! Au besoin, fractionnez ses repas.

Contrôlez ses portions alimentaires, évitez qu'il ne mange trop ou trop vite.

Que faire en cas de nausées et de vomissements chez l'enfant ?

Veillez à ce que votre enfant vomisse la tête penchée en avant et qu'il crache immédiatement ce qu'il a dans la bouche pour éviter que les matières vomies ne pénètrent dans les voies respiratoires.

Evitez de coucher votre bébé tant qu'il vomit pour éviter qu'il n'aspire les matières vomies.

Manger un peu permet souvent de soulager la nausée, mais ne forcez pas votre enfant. En cas de vomissements, suspendez toute alimentation sauf les boissons (eau, jus de fruits dilués, boissons sucrées ou solutés de réhydratation) données froides, par petites quantités, et fréquemment. Seule exception à cette réhydratation : une suspicion d'appendicite qui doit faire interrompre toute prise de boisson ou d'aliments jusqu'à ce que l'enfant ait été examiné par un médecin.

Si les nausées ou les vomissements ont une origine psychologique (stress, anxiété, peur), essayez de détourner votre enfant en le rassurant.

Que fait le médecin en cas de nausées ou de vomissements chez l'enfant ?

Le médecin va examiner l'enfant et déterminer la cause des troubles. Il pourra ainsi prescrire un traitement adapté. Au besoin, il pourra prescrire un médicament contre les nausées, un pansement digestif ou un médicament antispasmodique, un pansement digestif ou un médicament antispasmodique. Il peut également recommander certains épaissements à mélanger aux biberons. Si l'enfant est sévèrement déshydraté, une hospitalisation peut se révéler nécessaire, au cours de laquelle l'enfant sera réhydraté par voie intraveineuse.

Comment soulager les nausées et les vomissements chez l'enfant ?

Le traitement des nausées et des vomissements de l'enfant est adapté à leurs causes. Dans les cas les plus bénins, les vomissements s'arrêtent sans traitement médicamenteux.

L'utilisation de médicaments anti-nausées (anti-émétiques) sans avis médical n'est pas recommandée chez l'enfant. L'automedication est néanmoins envisageable en cas de vomissement lié au mal des transports. Elle fait appel à des médicaments antihistaminiques H1.

Il existe également des médicaments homéopathiques contre les nausées des enfants.

Les 10 vertus insoupçonnées de la banane

Vous voulez avoir la banane ? Consommez donc ce fruit vertueux aux nombreux bienfaits ! Voici les 10 propriétés essentielles de la banane pour garder la pêche en toute circonstance.



Anti-âge

Les actifs de Bananiers sont une source d'antioxydants importante. Ils présentent une concentration exceptionnelle en phytostérols et en polyphénols, aux bienfaits anti-âges remarquables. Manger de la banane régulièrement aiderait à rester jeune plus longtemps. Et les masques de bananes sur le visage permettraient de maintenir une bonne tonicité de la peau.

Il existe même, désormais, une nouvelle ligne de soins anti-âge à base de bananes ! Kadaly's est une nouvelle génération de soins jeunesse élaborés entièrement à base de bananes des Antilles. Crée par Shirley Billot, cette marque entièrement naturelle propose des soins à la banane verte pour lutter contre les

premiers signes de l'âge, et des soins à la banane jaune, destinés aux peaux matures, pour ralentir l'affaissement cutané. Retrouvez tous ces produits à base de bananes sur : www.kadaly's.com

Pour un meilleur transit

Rien de tel qu'une banane pour en finir avec les problèmes de digestion. Le fort taux en fibres de la banane permet en effet de réguler tout mauvais transit.

Cicatrisante

Dans la médecine traditionnelle des pays du Sud, le bananier est reconnu pour ses vertus cicatrisantes et apaisantes. C'est pourquoi il est recommandé de l'appliquer sur des plaies cutanées, des brûlures, des infections cutanées et des plaies de la bouche. Après une piqûre d'insecte, frotter la peau avec de la pelure de banane aide aussi à soulager les déman-geaisons et à diminuer le gonflement.



10

Antiallergique

Le cuivre présent en forte quantité dans la banane lui confère des propriétés antiallergiques en freinant la production des histamines.

Anti-anémique

La banane contient beaucoup de fer ce qui stimule la production d'hémoglobine et aide à lutter contre l'anémie.

Coupe faim naturel

A l'heure du goûter ou contre le coup de pompe de 11h, la banane est excellente car elle apporte à l'organisme juste assez de sucres et de fibres pour vous couper l'appétit. Vous évitez ainsi tous les grignotages intempestifs à l'origine du surpoids.

Anti-gueule de bois

Les lendemains de soirées trop arrosées, concoctez-vous un milk-shake de banane. La banane calme les douleurs d'estomac et le lait réhydrate le système digestif.

Pour une meilleure mémoire

Le potassium de la banane développe les capacités cérébrales et votre mémoire par la même occasion.

C'est bon pour le moral

Très concentrée en magnésium et riche en vitamine B, la banane permet de réguler le système nerveux et de rester de bonne humeur.

Antidépresseur

Grâce à sa teneur en tryptophane, une protéine que le corps convertit en hormone du bien-être (la fameuse sérotonine), la banane jouerait même un rôle d'antidépresseur chez les personnes dépressives.

Théâtre et Télévision

ENTRETIEN AVEC LA COMÉDIENNE ET ACTRICE DE LA TV DJOHRA DERAGHLA, RÉALISÉ PAR ARSLAN-B

DJOHRA DERAGHLA

La Tigresse des Aurès...



DK News : Qui est Djohra Deraghla ? Elle est née quand et où ? C'est à quel âge que sont apparus les premiers signes de la vocation artistique en général ?

Djohra Deraghla : Je suis née le 28/2/1975 à Arris, Batna, et les premiers signes de la vocation artistique se sont manifestés dès l'âge de cinq (05) ans.

Quand et comment est apparu le penchant pour les planches pour la toute première fois et c'était à quelle occasion ?

J'ai commencé par la danse classique, comme ballerine, et la gymnastique. L'on me confiait déjà, alors que je n'avais que onze (11) ans, des petits numéros de chorégraphie d'une durée de 15 minutes chacun.

As-tu suivi une formation artistique ? Quel est le professionnel du théâtre qui, le premier, t'a prise en charge pédagogiquement et techniquement et c'était quand ?

Non, je n'ai pas suivi de formation artistique particulière, à proprement parler. Quant à ma prise en charge pour la toute première fois, au double plan pédagogique et technique, celle-ci a été assumée en 1999 par le comédien Ali Djebara.

Que peux-tu nous apprendre à propos des tout premiers rôles qui t'ont été confiés et dans quelles pièces ?

Oh... Divers rôles. Dans les pièces suivantes : « Le voyage » (De Ali Djebara, 1999), « L'Ours » (De Chawki Bouzid, an 2000), « Le talon argenté » (De Dr. Faten El Djara, 2001), « La mariée de la pluie »



« Je suis née au théâtre régional de Batna et j'ai grandi au TRBéjaïa Malek Bouguermouh... Le théâtre est ma première, dernière et unique passion ! »

(De Mssaaouda Idami, 2002), « Mario et le dragon » (De Chawki Bouzid, 27/7/2013), « L'épopée des Aurès » (De Slimane Habes, 2002), « L'épopée du 1er Novembre » (De Haïder Ben Hssin, 2004)... En fait, j'ai joué dans une vingtaine (20) de pièces de théâtre...

Quelles sont les villes d'Algérie (et de l'étranger) où tu t'es produite et c'était à quelles occasions ?

Je peux affirmer que je me suis produite dans, pratiquement, toutes les villes d'Algérie et ce à l'occasion de représentations théâtrales et autres festivals. Je me suis également produite en Tunisie en 1999 à l'occasion du Festival du théâtre pour enfants. C'était à Carthage et notre prestation a été couronnée par l'obtention du Grand prix du jury grâce à une pièce intitulée « Le voyage du petit prince ».

Quelques mots à propos de ta relation avec le cinéma ou/et la télévision ? Si relation il y a...

Essentiellement avec la télévision avec laquelle j'ai tourné dans huit (08) feuilletons et un (01) téléfilm, « Les conteurs de la gloire ».

Le TRBéjaïa Malek-Bouguermouh et Omar Fettouche représentent quoi pour toi, affectivement parlant ?

Si c'est au TR Batna (Théâtre régional de Batna) que je suis née, c'est au Théâtre régional de Béjaïa Malek Bouguermouh que j'ai grandi et acquis ma maturité artistique. Quant à M. Omar Fettouche, je considère, personnellement (et le perçois comme tel) (Rires) que c'est le papa des artistes. Le théâtre,

de toutes les façons, c'est ma première, dernière et unique passion ...

Un dernier mot...

Oui, à propos de DKNews, justement, Au TRBéjaïa et même à Béjaïa, on aura remarqué depuis quelque temps toute l'attention et la considération que votre respectable quotidien accorde à l'art, aux comédiennes et comédiens, aux artistes d'une manière générale. Et nous vous en sommes très reconnaissants (-es), vraiment...

Entretien réalisé par Arslan-B

NA FATMA

Agée de 140 ans, la doyenne de l'humanité est kabyle et vit à Amizour

Au total, Na Fatma compte aujourd'hui 88 descendants dont 15 arrière-arrière-petits-enfants. Si le Guinness Book des records inscrit officiellement la Japonaise Mme



Misao Okawa comme la doyenne de l'humanité à l'âge de 115 ans nonobstant la prétention d'un autre Indien, en l'occurrence Feroz-un-Din Mir qui veut aujourd'hui officialiser son propre record de longévité en prétendant avoir 141 ans sans justificatif au préalable, cette donne pourrait bien changer. Mieux encore, elle est animée d'un espoir fort remarquable en tenant bien à la vie. En outre, il n'y a aucun doute sur l'authenticité de l'information. Les documents administratifs et les témoignages de nombreuses personnes âgées de la région le prouvent.

Le journal *L'Expression* détient une copie de son extrait des registres matricés, sous le n°288 /IRM (inscription sur registre matrice), établi par les services d'état civil à l'époque de la colonisation française et daté du 24 février dernier de la mairie d'Amizour en guise de certificat de vie.

Na Fatma a été déclarée en 1891 par son oncle, le doyen de sa famille aux administrateurs français en recensement des populations dans la région d'Amizour. Elle porte le n°4675 dans l'arbre généalogique. A cette date Na Fatma était déjà mariée et âgée de 18 ans, ce qui prouve qu'elle est née bel et bien en 1873. Elle s'est mariée avec un cousin de son village en 1890 avant de mettre au monde quatre enfants (une fille et trois garçons). Au total, Na Fatma compte aujourd'hui 88 descendants dont 15 arrière-arrière-petits-enfants.

Yasmina Khadra exprime, à Oran, un fort enthousiasme pour le cinéma

Le talentueux romancier algérien Mohamed Mouleshoul, mondialement connu sous l'appellation « Yasmina Khadra » a exprimé, lundi soir à Oran, un fort enthousiasme pour le cinéma, déclarant « j'aime toujours écrire pour le cinéma ».

Invité à une séance-débat "Autour d'une œuvre" dans le cadre de la 5^e édition des rencontres de l'Institut de développement des ressources humaines (IDRH), l'auteur de la prestigieuse œuvre "L'attente" a estimé "intéressant de se tourner pleinement vers le 7^e art et marquer une petite trêve avec le roman. Histoire d'exceller dans la créativité et de se lancer dans un nouveau créneau artistique". Au passage, Yasmina Khadra a révélé qu'il a consacré deux scénarios, l'un pour le réalisateur algérien Rachid Bouchareb, qu'il compte accompagner dans sa percée cinématographique, déplorant le fait que le film "Ce que le jour doit à la nuit" n'a pas eu l'écho escompté en Algérie. Il a déclaré, dans ce sens, "le cinéma chez nous est à la traîne. Au lieu de plaider pour l'ouverture de salles de cinéma, certains s'attaquent à l'initiative".

Abordant son expérience éditoriale, l'orateur a fustigé certains réseaux qui s'opposent à l'émergence de talents algériens, qui n'arrivent pas à intéresser le monde. "Le talent il faut le défendre" a-t-il affirmé faisant allusion à des lobbyisme ou ce qu'il a appelé "parisianisme".

A titre illustratif, il a indiqué qu'il a financé trois romans d'écrivains algériens, sans pour autant réussir à les hisser plus haut. "Le monde éditorial n'a rien laissé aux débuteants" a-t-il conclu.

Commentant les traductions de ses œuvres, Yasmina Khadra estime que "c'est généralement bon, comme l'atteste le succès qu'elles ont remportées". Faisant part de ses projets, il a annoncé la parution de son nouvel ouvrage "Les anges meurent de nos blessures" au mois d'août prochain. Un autre roman paraîtra l'année prochaine, a-t-il ajouté. Les rencontres de l'institut IDRH se poursuivent en soirées ramadhanesques avec divers activités d'animation artistiques, scientifiques et culturelles.



Djohra Deraghla en quelques mots

Elle obtient le 1^{er} prix de l'interprétation féminine au Festival du théâtre pour enfants à Carthage (Tunis) en 1999 et, depuis lors, elle n'a cessé d'être sollicitée pour jouer dans plusieurs pièces théâtrales pour enfants et aussi pour adultes, des comédies musicales. Djohra chante aussi... C'est en 2005 qu'elle rejoint le TRBéjaïa Malek Bouguermouh et c'est dans cette pièce de Omar Fettouche intitulée "Wouhouche.com" où elle campe le personnage de Meriem. Djohra Deraghla, ce jet d'eau de sympathie, n'est pas du tout une étrangère à la télévision. En effet, elle est très présente dans des feuilletons largement suivis tels « Douar Echaouiya » (Mais bien évidemment !), de Djamilia Aress, « Djoha » de Amar Mouhcen ou encore « Hanane imraa », de Massoud Elayeb.

LE JEÛNE du VOYAGEUR



Le musulman qui entreprend un voyage au cours du mois de Ramadhan est autorisé à ne pas jeûner, pourvu qu'il rattrape plus tard les jours de jeûne ratés. Qu'il ait entamé le voyage avant le mois de Ramadan ou pendant celui-ci, il bénéficie de cette autorisation, car Allah, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : «Et qui que est malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours» (Coran 2/185). En outre, Anas ibn Mâlik, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : «Pendant le mois de Ramadan, nous entreprenons un voyage en compagnie du Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam). Certains d'entre nous jeûnaient, tandis que les autres pas. Les jeûneurs ne critiquaient pas ceux qui ne jeûnaient pas, pas plus que ces derniers ne critiquaient les premiers.» (Boukhari et Mouslim). Dans les Sunan, il a été établi que l'un des Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux,

rompait son jeûne dès qu'il s'éloignait des habitations de son village, soulignant que c'était une sunna.

Le musulman est donc autorisé à ne pas jeûner, tant qu'il est en voyage, à condition que ce voyage ne soit pas pour lui un moyen détourné de rompre le jeûne. Si tel est le cas, il lui est interdit de rompre son jeûne, afin de contrer son intention malicieuse. Selon l'avis prépondérant des oulémas, si un musulman décide de rester plus de quatre jours dans un pays, il doit jeûner, car dans ce cas les dispositions du voyage ne s'appliquent plus à lui.

Certains Oulémas ont dit qu'il est préférable pour le voyageur de choisir, du jeûne ou de la rupture du jeûne, ce qui lui est le plus aisément. Abû Saïd al-Khudri, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit :

qui lui est le plus aisément. Abû Saïd al-Khudri, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit :

«Les Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, trouvaient que celui qui se sentait capable de jeûner [pendant le voyage] et jeûnait effectivement, faisait une bonne chose, et que celui qui se sentait incapable de jeûner et ne jeûnait pas faisait une bonne chose également» (Mouslim). Par ailleurs, Hamza ibn 'Amr al-Aslami, qui était un jeûneur assidu demanda un jour au Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) :

- «Ô Messager d'Allah, Dois-je jeûner pendant le voyage ?».

- «Si tu veux, jeûne, et si tu ne veux pas, ne le fais pas», lui répondit le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam), (Boukhari et Mouslim).

Cependant, s'il a des difficultés à jeûner, il doit absolument s'en abstenir, car lorsque pendant un voyage le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) a eu vent que certains Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, avaient de la peine à jeûner, il a alors rompu son jeûne pour que ces derniers

l'imitent. Plus tard, quand on l'a informé que certains Compagnons avaient tout de même maintenu leur jeûne, il a dit (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) : «Voilà les désobéissants ! Voilà les désobéissants !» (Boukhari et Mouslim).

D'après Djâbir, qu'Allah soit satisfait de lui, le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) était en voyage quand il vit du monde et un homme à qui on faisait de l'ombre. Il demanda :

- «Qu'est-ce que c'est ?».

- «Un homme en jeûne», répondirent les gens.

- «Ce n'est pas un acte de bonté pieuse que de jeûner durant le voyage», dit le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam), (Boukhari et Mouslim).

Si pour le voyageur, il est aussi pénible de ne pas jeûner que de jeûner, il lui est recommandé de jeûner, pour profiter du mérite du mois de Ramadhan, parce que le jeûne collectif suscite habituellement l'ardeur et l'enthousiasme du musulman, également

parce que ce comportement est plus à même de libérer sa conscience et parce que le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) a fait ainsi dans certains de ses voyages. L'Imam Ahmed et un groupe d'oulémas, qu'Allah leur fasse miséricorde, ont soutenu eux que la rupture du jeûne était préférable pour le voyageur même s'il n'avait aucune peine à jeûner, pour user de la dispense accordée par Allah, exalté soit-Il. Qui dit (sens du verset) : «Et qui que est malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours» (Coran 2/185). En outre, le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) a dit : «Allah aime que l'on use de Ses dispenses comme Il déteste qu'on Lui désobéisse» (Ahmed). Aussi, le Prophète (Salla Allahou Alaihi wa Sallam) a eu l'habitude de se comporter ainsi jusqu'à sa mort, et certains Compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, rompaient leur jeûne dès qu'ils s'éloignaient des habitations de leurs villages, soulignant que c'était une sunna.

Mali:

PRÉSIDENTIELLE
AU MALI

Le scrutin s'est déroulé dans des conditions normales

Le président de la mission d'observation de l'Union africaine (UA) Adam Kodjo s'est dit lundi satisfait des conditions qui ont présidé au déroulement du scrutin pour la présidentielle au Mali soulignant qu'aucun dépassement n'a été enregistré à travers les bureaux de vote.

«Le premier tour du scrutin a eu lieu dimanche dans des conditions normales et aucun dépassement n'a été enregistré à travers tous les bureaux de vote», a affirmé le responsable à l'APS. Concernant le déroulement de l'élection dans les régions nord, il a indiqué qu' hormis certaines tentatives d'intimidation sans suite, aucun acte de violence n'a été enregistré dans les trois régions du nord.

«L'élection s'est déroulée dans des conditions globalement acceptables dans les régions nord», a-t-il dit ajoutant que la présente échéance «est un véritable défi que l'Etat malien a relevé avec succès». L'Union africaine a dépeché 50 observateurs pour surveiller le déroulement du scrutin. La mission présentera son rapport final le 31 juillet. Près de 1 980 observateurs internationaux dont des représentants de l'Ocde, de l'UA, de l'Ue, de l'ONU et de l'organisation internationale de la francophonie ont participé à l'opération de surveillance du scrutin à travers tout le territoire malien pour veiller au respect de l'accord de principe de Ouagadougou entre le gouvernement transitoire de Bamako et le rebelles touareg.

Washington salue la tenue d'une élection transparente et inclusive

Les Etats-Unis ont salué lundi la tenue d'une élection présidentielle «transparente et inclusive» au Mali et ont appelé les candidats à régler tout différend par des moyens légaux. «Les Etats-Unis félicitent le peuple malien pour sa participation enthousiaste au premier tour des élections présidentielles et félicitent le gouvernement provisoire pour la tenue d'élections transparentes et inclusives», a indiqué le département d'Etat dans un communiqué au lendemain de la tenue du premier tour du scrutin au Mali. Bien que les observateurs nationaux et internationaux aient fait part de «difficultés techniques mineures», le vote a eu lieu pacifiquement dans tout le Mali avec une forte participation électorale, a poursuivi la porte-parole du département d'Etat. Les Etats-Unis, a-t-elle poursuivi, «encouragent la transparence et la patience» en attendant le dépouillement des voix et l'annonce des résultats, et exhortent les candidats à résoudre tout différend par les moyens légaux appropriés. Cette élection constitue une «étape importante» pour le retour du Mali à l'ordre constitutionnel et permet de progresser vers la réconciliation nationale, selon le département d'Etat. Par ailleurs, la porte-parole a avancé que les Etats-Unis resteraient un «partenaire engagé» au moment où le Mali poursuit son action en vue de la paix, de la sécurité et du développement à long terme.

APS

TUNISIE

Dix militaires tunisiens

tués

Marzouki annonce 3 jours de deuil national



Le président tunisien Moncef Marzouki a décidé lundi soir un deuil national de trois jours avec la mise en berne des drapeaux, suite à l'attaque armée au Mont Chaambi à Kasserine qui a fait dix morts dans les rangs des forces tunisiennes, annonce un communiqué de la présidence tunisienne. Cette décision,

indique l'agence TAP, vient suite au décès de 10 soldats dans une attaque terroriste au Mont Chaambi (Gouvernorat de Kasserine). «Huit soldats ont été tués lors d'échanges de tirs avec un groupe terroriste au Mont Chaambi», selon un premier bilan rapporté par les médias tunisiens. «Il s'agit de membres d'une

unité d'élite», a ajouté la même source sans plus de précisions sur les circonstances des affrontements.

Les soldats tués effectuaient un rattachement de la zone de la montagne Chaambi, laquelle avait été décrétée zone militaire fermée, par le ministère de la Défense, a indiqué TAP.

Le gouvernement propose de nouvelles élections pour le 17 décembre 2013

Le Premier ministre tunisien, Ali Larayedh a proposé lundi l'organisation de nouvelles élections le 17 décembre pour mettre fin à la crise dans le pays après l'assassinat jeudi dernier d'un député de l'opposition.

Dans un discours retransmis par la télévision nationale, M. Larayedh a souligné que son gouvernement continuera à «assumer ses fonctions».

«Nous ne nous accrochons pas au pouvoir mais nous avons un devoir et une responsabilité que nous assumons jusqu'au bout», a-t-il dit.

Il a proposé la tenue de nouvelles élections pour faire sortir le pays de la crise actuelle. «Nous pensons que l'Assemblée nationale constituante (ANC) achèvera le code électoral le 23 octobre pro-

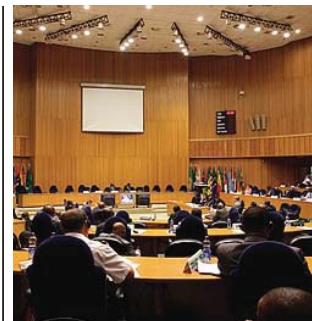
chain, dernier délai, pour que des élections se tiennent le 17 décembre», a-t-il ajouté. Selon le Premier ministre tunisien, 80% du travail en vue de l'adoption de la constitution avait déjà été effectué.

Le député Mohamed Brahmi, coordinateur général du Mouvement populaire et membre de l'Assemblée nationale constituante (ANC) en Tunisie, a été assassiné jeudi

par balles devant son domicile à Tunis. Son assassinat a soulevé une vague d'indignation et des manifestations ont réclamé la démission du gouvernement.

Plusieurs partis ont souligné l'impératif de mettre fin au pouvoir transitionnel (Présidence, gouvernement et ANC) et de le remplacer par une Haute instance de salut national.

AFRIQUE
Réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'UA à Addis Abeba



Les travaux de la 38^e réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) ont débuté lundi soir à Addis Abeba pour examiner plusieurs questions notamment les relations entre le Soudan et le Soudan du Sud et la situation en Egypte.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci prend part à cette réunion au cours de laquelle, les chefs de diplomatie des Etats membres du CPS examineront la sécurité et la sûreté maritimes dans le Golfe de Guinée et l'évolution de la situation entre le Soudan et le Soudan du Sud.

Les participants examineront également la mise en œuvre de la décision des chefs d'Etat et de gouvernement africains, prise lors du sommet de l'UA de mai 2013, concernant la création de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (Caric). La situation en Egypte devrait être également abordée par les ministres des Affaires étrangères du CPS, selon des sources diplomatiques.

Le Conseil de paix et de sécurité avait suspendu début juillet la participation de l'Egypte aux activités du bloc après le renversement du président égyptien Mohamed Morsi.

EGYPTE-Washington condamne «avec force» les violences

Les Etats-Unis a condamné lundi «avec force» les violences meurtrières survenues ces derniers jours en Egypte, appelant les nouvelles autorités égyptiennes à «respecter le droit des manifestants». «Les Etats-Unis condamnent avec force l'effusion de sang et les violences» qui ont eu lieu samedi notamment au Caire et à Alexandrie, a affirmé le porte-parole adjoint de la présidence américaine, Josh Earnest. Le porte-parole a insisté sur le fait que le gouvernement égyptien avait «l'obligation morale et juridique» de respecter les droits des manifestants.

Les violences politiques se sont multipliées en Egypte depuis le renversement du président Mohamed Morsi. Samedi 72 partisans du président déchu ont été tués dans des affrontements avec les forces de l'ordre au Caire. Au total, plus de 300 personnes ont perdu la vie dans des troubles liés à la situation politique depuis un mois à travers le pays. La présidence égyptienne a promis d'ouvrir une enquête sur ces incidents.

PALESTINE - ISRAËL

Arrivée des négociateurs Palestiniens et Israéliens à Washington

Les négociateurs Palestiniens et Israéliens sont arrivés lundi soir à Washington pour reprendre leurs négociations de paix, gelées depuis trois ans, sous l'égide des Etats-Unis.

Les négociations seront dirigées du côté Palestiniens par le négociateur en chef Saëb Erakat et du côté israélien par la ministre de la Justice Tzipi Livni. Ils doivent se retrouver pour la relance formelle de leurs pourparlers directs pour l'iftar, le dîner de rupture du jeûne du ramadan, donné par le secrétaire d'Etat John Kerry.

Le secrétaire d'Etat a nommé comme émissaire spécial pour ces négociations un ancien ambassadeur Martin Indyk, 62 ans.

APS

Obama évoque des «choix difficiles», un nouvel émissaire américain pour la paix

Conscient des nombreux motifs potentiels d'un échec, le chef de la Maison-Blanche a prévu que cette reprise de discussions directes israélo-palestiniennes, suspendues depuis près de trois ans, était «une avancée prometteuse» mais qu'un «travail dur» et des «choix difficiles» restaient à venir.

En effet, les principaux points de désaccords entre Palestiniens et Israéliens portent essentiellement sur les frontières d'un futur Etat palestinien, la poursuite par Israël de sa politique de construction de colonies dans les territoires palestiniens occupés et sans cesse décriée par l'ONU et la communauté internationale, le statut d'El Qods et le sort des réfugiés palestiniens.

Avec ce regain d'activité du processus de paix, M. Obama a affirmé que les Etats-Unis étaient prêts à soutenir les deux parties israélienne et palestinienne tout au long de ces négociations, avec l'objectif «de parvenir à deux Etats, vivant côté à côté dans la paix et la sécurité», a précisé la Maison-Blanche.

Pour sa part, le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, a annoncé lundi la nomination de l'ancien ambassadeur américain en Israël, Martin Indyk, comme émissaire des Etats-Unis pour la paix au Proche-Orient.

Commentant cette nomination, le président Obama a estimé que Martin Indyk, qui dirige depuis quelques années le département des relations internationales au sein du think tank Brookings Institution, apporte avec lui «une expérience et un aperçu uniques» dans son nouveau poste, qui lui permettront une contribution immédiate au moment où les parties israélienne et palestinienne entament un chemin de négociation «difficile mais nécessaire». A l'instar du chef de la Maison-Blanche, M. Kerry a déclaré lundi devant la presse, lorsqu'il annonçait la nomination d'Indyk, que les négociateurs allaient être confrontés à des choix

Le président Barack Obama s'est félicité lundi de la reprise du dialogue israélo-palestinien prévu mardi à Washington, mais a prévenu que des "choix difficiles" devraient être pris pour parvenir à la paix.



Kerry nomme l'ancien ambassadeur Indyk pour superviser les négociations de paix israélo-palestiniennes

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a annoncé lundi la nomination de l'ancien ambassadeur Martin Indyk comme émissaire spécial pour les négociations de paix israélo-palestiniennes qui reprennent mardi à Washington.

Le chef de la diplomatie américaine a indiqué à la presse que M. Indyk aurait la tâche de superviser la reprise des pourparlers entre Palestiniens et Israéliens, un «processus difficile» après près de

trois ans de gel.

Dimanche soir, John Kerry s'est entretenu avec le président palestinien Mahmoud Abbas et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et il les a personnellement invités à envoyer leurs équipes de négociateurs à Washington pour reprendre formellement les négociations directes, selon la porte-parole du département d'Etat Jennifer Psaki. Les premières réunions sont prévues mardi 30 juillet, a-t-

elle souligné.

Les négociations pour ce mardi seront dirigées: du côté palestinien par le négociateur en chef Saëb Erakat et du côté israélien par la ministre de la Justice Tzipi Livni et, tandis que l'émissaire spécial Martin Indyk prendra la tâche de superviser la reprise des pourparlers.

Pour le département d'Etat américain, ces pourparlers, à l'arrêt depuis septembre 2010, «seront une

occasion de développer un plan de travail qui déterminera comment les parties procéderont dans ces négociations au cours des prochains mois». Palestiniens et Israéliens ne se sont pas rencontrés officiellement pour négocier depuis septembre 2010, quand ces pourparlers avaient très rapidement tourné court en raison notamment de la colonisation israélienne à ElQods-Est et en Cisjordanie occupée.

APS

ONU - SYRIE La Commission internationale d'enquête sur la Syrie exige une solution diplomatique

Le président de la Commission internationale d'enquête sur la Syrie, M. Paulo Sergio Pinheiro, a déclaré lundi devant l'Assemblée générale de l'ONU qu'il ne suffisait pas de continuer à dénoncer les violations commises en Syrie, mais qu'il fallait surtout exiger une solution diplomatique. «Nous ne pouvons pas continuer à égrener la litany des violations et abus commis en Syrie, et il ne suffit pas d'en être révoltés», a-t-il souligné. «Nous avons l'obligation de mettre un terme à cette guerre. Il faut pour cela que la communauté internationale reconnaît non seulement la validité d'une solution diplomatique mais qu'elle l'exige aussi», a-t-il insisté, ajoutant qu'il était temps de faire ce qui est nécessaire pour qu'une paix juste et durable s'installe en Syrie. Créeée par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies en août 2011, la Commission, au sein de laquelle siège également les experts Karen Koning AbuZaid, Carla del Ponte et Vitit Muntarbhorn, est chargée d'enquêter sur toutes les violations du droit international des droits de l'homme commises pendant le conflit en Syrie.

Plus de 100.000 personnes ont été tuées depuis le début des combats entre les forces gouvernementales syriennes et les groupes d'opposition, alors que 2 millions de Syriens ont fui vers les pays voisins et que 4 millions d'autres ont été déplacés. La Commission a, jusqu'à présent, soumis 10 rapports et mises à jour qui, tous, décrivent une suite de «crimes qui choquent la conscience», a poursuivi M. Pinheiro, soulignant que ces crimes sont devenus une réalité quotidienne pour les civils, avec des bombardements aériens, des disparitions, des actes de torture et des massacres. Par ailleurs, il a relevé que l'absence d'une action déterminée par la communauté internationale nourrit une culture de l'impunité en Syrie, indiquant que cette guerre était aussi la chronique des opportunités manquées par les pays influents et la communauté internationale. M. Pinheiro a, ainsi, souligné le caractère impératif d'un retour aux négociations pour aboutir à un règlement politique, et a précisé que la mise en place de mécanismes de responsabilité devait en faire partie pour qu'une paix future puisse perdurer.

LIGUE ARABE Nabil Al-Arabi rencontre Chatherine Ashton au Caire

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al-Arabi, a rencontré mardi au Caire la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, avec laquelle il a abordé plusieurs sujets, dont la question palestinienne à la lumière du nouveau round de négociations à Washington.

Les deux parties ont également abordé la situation en Syrie et les moyens de trouver une solution pacifique à la crise dans ce pays où les violences continuent de faire de nombreux morts.

M. Al-Arabi a évoqué l'initiative proposée par la Ligue arabe en coordination avec l'Organisation de la coopération islamique (OCI) qui appelle toutes les parties au conflit à observer une trêve les jours de l'Aid El-Fitr afin de permettre aux aides humanitaires de parvenir au peuple syrien, a indiqué un communiqué de presse du Bureau du secrétaire général de l'organisation panarabe. Concernant la question égyptienne, la chef de la diplomatie européenne a exprimé sa disponibilité à faire le nécessaire pour favoriser le retour au calme et trouver une formule qui conforte le processus démocratique en Egypte.

Programme du Mercredi 31 Juillet 2013



09h00 : bonjour d'algérie (Direct)
10h30 : culinart (21) rediff
11h00 : dar el djirane (21) rediff
11h20 : djaweb bassit n°21 rediff
11h30 : daa da meziane III (21) rediff
12h00 : journal en français + météo
12h25 : nour el fadjr (21) rediff
13h00 : bouyout el rahmane (14)
13h30 : twahachi bladi (direct)
15h00 : GGO Football (21)
15h30 : culinart (22)
16h00 : omar (22)
17h00 : journal en amazigh
17h30 : takder tarhab
18h00 : journal en français + météo
18h30 : entre nous (22)
19h00 : journal en français + météo
19h30 : dar el djirane (22)
20h00 : coran sous titré en français
(22)+adhan el maghre
20h10 : boualem chaker
20h30 : le ramadhan et le rire (22)
20h35 : dz connexion (22)
20h40 : djaweb bassit n°22
20h50 : dar da meziane III (22)
21h20 : dar el bahdja (06)
21h40 : dikra oua dahka (22)
21h45 : taxi oua khlass (08)
22h00 : nour el fadjr (22)
22h45 : nouba bnouba
23h30 : film alg
oo15 : banat el djazair (09)
01h30 : journal en arabe



06h30 MagazineTFou
09h55 DivertissementSecret Story
10h50 SérieAu nom de la vérité
11h20 SérieMon histoire vraie
11h35 SérieMon histoire vraie
11h55 MagazinePetits plats en équilibre été
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 MagazineL'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 MagazinePetits plats en équilibre été
13h45Météo
13h50Météo des plages
13h55 SérieSection de recherches
14h55 SérieSection de recherches
15h40 SérieSection de recherches
16h30 DivertissementQuatre mariages pour une lune de miel
17h20 Bienvenue chez nous
18h15 DivertissementSecret Story
19h05 JeuMoney Drop
19h55Météo
20h00 Journal
20h35 MagazinePetits plats en équilibre été
20h37 MagazineDes inventions et des hommes
20h38Météo
20h40 SérieNos chers voisins
20h50 SérieEsprits criminels
22h25 SérieEsprits criminels
23h10 SérieFringe
23h55 SérieFringe



07h10 MagazineTélématin (suite)
08h00 Journal
08h10 MagazineTélématin (suite)
09h04Météo des plages
09h05 SérieDes jours et des vies
09h30 SérieAmour, gloire et beauté
09h55 MagazineLe jour où tout a basculé
10h20 MagazineLe jour où tout a basculé
10h50Météo outremer
10h54 SérieLa minute du Chat
10h55 JeuMotus
11h25 JeuLes Z'amours
12h00 JeuTout le monde veut prendre sa place
12h55Météo 2
13h00 Journal
13h45 MagazineConsomag
13h50 MagazineToute une histoire
15h00 MagazineComment ça va bien !
15h50 MagazineDernier recours
16h15 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires
17h04 MagazineCôté Match
17h05 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires
17h55 SportChampionnats du monde 2013
20h00 Journal
20h40 JeuTirage du Loto
20h44Météo 2
20h45 TelefilmUn flic

22h15 TelefilmUn flic
23h50 MagazineDans quelle éta-gère
23h54Météo outremer
23h55 ThéâtreSentiments provisoires



07h35 SérieNinjago
08h05 SérieNinjago
08h25 MagazineLudo vacances
08h30 Dessin animéKikoriki
08h35 SérieAngelo la débrouille
08h45 SérieAngelo la débrouille
09h00 SérieScooby-Doo, Mystères Associés
09h43 SérieNos voisins les Marsupilamis
10h10 Dessin animéGarfield & Cie
10h25 Dessin animéGarfield & Cie
10h50 Dessin animéLes Dalton
10h55 Dessin animéLes Dalton
11h02 Dessin animéLes Dalton
11h15 SérieUltimate Spiderman
11h35 Dessin animéKikoriki
11h45 MagazineConsumag
11h55Météo
12h0012/13 : Journal régional
12h21/13 : Journal national
12h50Météo
12h55 DocumentaireNous nous sommes tant aimés
13h25 SérieUn cas pour deux
14h25 JeuKeno
14h30 TelefilmMaigret
16h10 JeuDes chiffres et des lettres
16h50 MagazineUn livre, un jour
16h55 JeuHarry
17h25 JeuIslam
18h05 JeuQuestions pour un champion
18h40Météo des plages
18h45Météo
19h0019/20 : Journal régional
19h18/19/20 : Edition locale
19h30/19/20 : Journal national
19h55 SportChampionnats du monde 2013
20h00 MagazineTout le sport
20h15 SériePlus belle la vie
20h45 MagazineDes racines et des ailes
22h35Météo
22h40 Soir 3
23h05 MagazineL'ombre d'un doute

CANAL+

07h40 SérieL'île des défis extrêmes
08h30 SérieRevenge
09h10 SérieRevenge
09h50 SérieGorg et Lala
10h00 MagazineLe supplément
10h35 FilmDes saumons dans le désert
12h15 FilmMon oncle Charlie
12h44 La météo
12h45 Le JT
13h00 DivertissementZapping
13h10 DocumentaireLes nouveaux explorateurs
14h05 FilmStarbuck
15h50 DocumentaireNational Geographic
16h40 FilmDépressions et des potes
18h15 SérieMon oncle Charlie
18h44 La météo
18h45 Le JT
19h05 DivertissementMade in Groland
19h29 La météo
19h30 SérieWorkingirls
19h50 DivertissementNews show
20h55 FilmMamanInédit
22h20 FilmNuméro quatre



07h30 SérieGlee
08h15 SérieGlee
09h00Météo
09h05 MagazineM6 boutique
10h05Météo
10h10 SérieMalcolm
11h50 SérieDesperate Housewives
12h43Météo
12h45 Le 12.45
13h05 SérieScènes de ménages
13h40Météo
13h42 Magazine100% montagne
13h45 FilmDanse ta vie 2
15h40 FilmHigh School Musical 3 : nos années lycée
17h35 JeuUn dîner presque parfait
18h45 Magazine100 % mag
19h43Météo
19h45 Le 19.45
20h05 SérieEn famille
20h50 MagazineZone interdite
22h40 MagazineZone interdite

TÉLÉ

La sélection



20h50

Esprits criminels

Résumé

C'est la panique dans les rues de New York. Un ou plusieurs tueurs assassinent des passants sans aucune raison apparente et, à première vue, au hasard. Le FBI est mis sur l'affaire. Appelée à la rescousse, l'équipe de l'unité d'élite du département d'études du comportement travaille avec les agents gouvernementaux : tous joignent leurs forces pour mettre fin à ce massacre, qui ensanglante les rues et le métro new-yorkais. Très vite, ils sont convaincus d'avoir affaire à une bande organisée dont les méthodes ressemblent beaucoup à celles de terroristes. La thèse du tireur isolé et psychopathe est envoyée aux oubliettes. Les agents cherchent un moyen d'identifier les auteurs de ces crimes...



20h45

Un flic

Résumé

C'est en s'intéressant à une affaire de voiture brûlée dont la passagère est décédée que Schneider débute une singulière enquête. Il découvre que trois gamins ont agi sur contrat. Rapidement interrogés, ils craquent et finissent par donner de nouveaux éléments à Schneider. Ce qui devait être un banal incendie de voiture pour escroquerie à l'assurance s'est transformé malgré eux en meurtre. Schneider apprend que la victime était en fait l'ex-épouse d'un propriétaire de galerie de renom. Décidant d'en savoir plus, le policier réalise qu'une vaste combine permettait à ces passionnés d'art de dérober des toiles au musée, puis de les faire reproduire par un étrange copiste de génie. L'arnaque débutait alors par d'âpres négociations avec l'assurance et un Chinois peu scrupuleux...



20h45

Des racines et des ailes



Résumé

Direction les Antilles françaises à la découverte d'un patrimoine méconnu composé de forêts tropicales, de mangroves, de volcans et de réserves marines. De nombreux professionnels et particuliers veillent à sa préservation. En Martinique, la vulcanologue Valérie Clouard surveille la Montagne Pelée. Le volcan est calme, mais il a provoqué la mort de 30 000 personnes en 1902 après une explosion. Au sein de la baie, un plongeur renommé, Michel Métery, protège le patrimoine sous-marin. Au sud de la Martinique, Sylviana Stephen-Fortubé s'occupe de la protection de l'étang des Salines au Conservatoire du littoral...



20h55

Maman

Résumé

Alice et Sandrine sont deux trentenaires fort différentes. Soeurs, chacune a emprunté un chemin différent dans la vie. En commun, elles avouent se sentir mal dans leur peau et souffrent des mêmes difficultés dans la vie. Pour les deux jeunes femmes, l'origine de ce trouble ne fait aucun doute : elles sont persuadées que leur mère ne leur a pas prodigué assez d'affection durant leur enfance. Celle-ci, qui les avait fuies vingt ans plus tôt et n'avait jamais cherché à les recontacter, arrive de Lyon et annonce à ses filles son intention de s'installer à Paris, après un divorce difficile. Les retrouvailles sont tumultueuses. Alice et Sandrine décident de kidnapper leur mère pour lui demander des comptes...



20h50

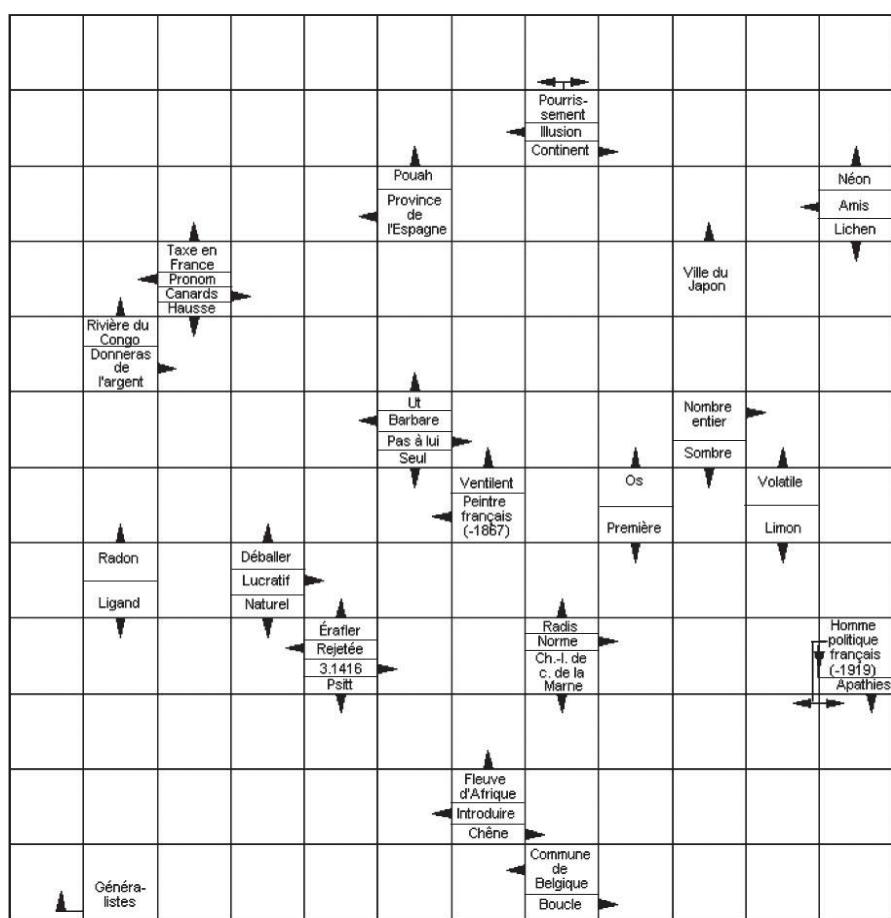
Zone interdite

Résumé

La période estivale est un moment propice aux nouvelles rencontres, et plus si affinités. Depuis sa séparation, Estelle, une mère de famille de 38 ans, rêve du grand amour. Cet été, pour mettre toutes les chances de son côté, elle laisse ses enfants et part en vacances avec des amis à Barcelone. Elle aussi à la recherche de l'amie soeur, Jasmine a décidé de reprendre sa vie en main. Elle part avec ses deux petites filles dans un camping non loin de Saint-Tropez, accompagnée de Diane, sa meilleure amie, et de sa mère, qui sera la baby-sitter. Par ailleurs, une bande de garçons, tous célibataires, part faire la fête et des rencontres à Marrakech.



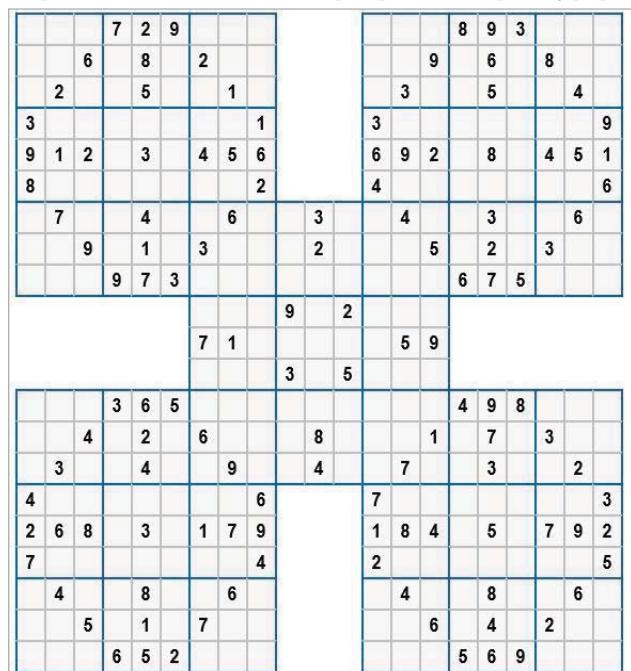
Mots fléchés n°338



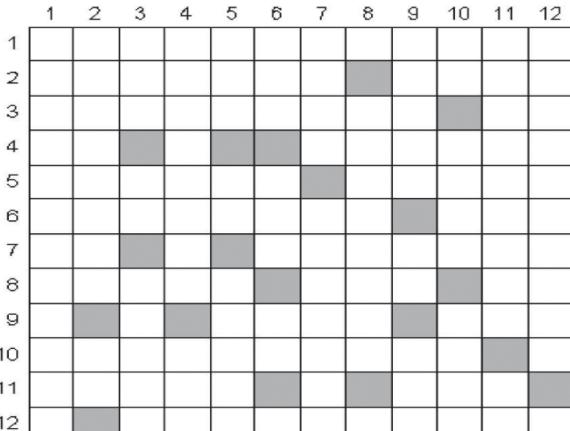
Samouraï-sudoku n°338

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°338



Horizontalement:

- 1.Ch.-I. de c. du Cher
- 2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- 3.Qui tiennent de la bête - Américium
- 4.Indium - Fou
- 5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie débordante - Souffles
- 6.FI. de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
- 7.Tour - Prénom féminin
- 8.Ch.-I. de c. de la Haute-Garonne - Approbation-Préposition
- 9.Atomes - Arme
- 10.Contôleur
- 11.Petit de l'oie - Revenu minimum d'insertion
- 12.Basques

Verticalement:

- 1.Permis
- 2.Arbes des régions équatoriales - Conjonction
- 3.Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
- 4.Glucoside extrait de nombreux végétaux-Lente
- 5.Rivière de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- 6.Agence centrale de renseignements - Orient - Oui
- 7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- 8.Tourmentée par l'envie
- 9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
- 10.Conjonction - Baie - Fortifié
- 11.Eliminer - Préfixe
- 12.Gonflement d'un organe

Proverbes

J'acceptais l'ennui alors qu'il me refusait, je le mets près de ma tête, je le retrouve près de mes pieds.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Le mérite appartient à celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

Proverbe arabe

Chassez le naturel, il revient au galop

Proverbe français

C'est arrivé un 31 juillet

1995 : le Parlement français adopte la révision constitutionnelle portant sur l'extension du champ d'application du référendum, l'instauration d'une session parlementaire unique de neuf mois pour les deux assemblées et la réduction de l'immunité des députés et des sénateurs.

2012 : résolution n° 2063 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : rapport du secrétaire général sur le Soudan.

Célébrations :

- **Côte d'Ivoire :** Flamme de la paix, commémore la première cérémonie en l'honneur de la paix, marquée en 2007.

- **Hawaï :** Ka Hae Hawaï-i (Fête du drapeau)

- **Malaisie :** Hari Pahlawan (Fête des héros).

La recette du jour

H'rira

Ingredient:

500 g de viande d'agneau
3 tomates bien mûres
1 oignon
1 poignée de pois chiches trempés la veille et pré-cuits
1 bouquet de coriandre
1 branche de céleri
2 cuillères à soupe d'huile
2 cuillères à soupe de smen
1 pomme de terre coupée en dés
1 carotte coupée en dés
1 cuillère à soupe de riz
1 cuillère à soupe de frick

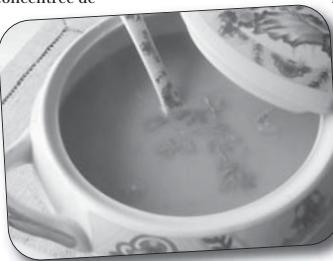
1 cuillère à soupe de lentille
1 cuillère à soupe de farine
1 cuillère à soupe de concentrée de tomate
1 cuillère à café de safran (pistil) non moulu
½ cuillère à café de cannelle
½ cuillère à café de poivre noir
½ cuillère à café de gingembre
½ cuillère à café de karwiya
½ cuillère à café de carvi

Préparation:

Mettre la viande dans un cuiseur la faire revenir avec le concentrée de tomate, l'oignon et les tomates coupée en dés, une fois bien revenu verser 1,5 d'eau, ainsi que les légumes coupées en dés avec la coriandre, le céleri, le smen et tous les épices, cuire le tout 45 min. Quand la viande est bien cuite réservez-la et mixez

la soupe, y ajouter la farine, les lentilles, le riz, le frick, cuire le tout pendant 15 à 30 min, une fois cuite, remettre la viande et les pois chiches, quelques feuilles de coriandre et le carvi et un jus de citron.

Mettez tout dans la h'rira et retirer du feu, servir très chaud.



Le dessert du jour

La recette originale du tiramisu


Ingredients (8 Portions):

- 3 gros œufs
- 100 g de sucre cristallisé
- 1 sachet de sucre vanillé
- 250 g de mascarpone (ou petits suisses)
- 24 biscuits à la cuillère
- 1/2 litre de café noir non sucré
- 30 g de poudre de cacao amer

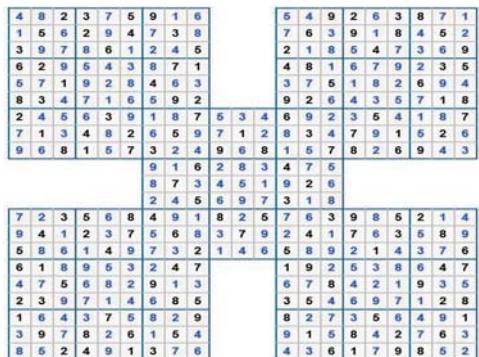
Préparation de la recette :

Tiramisu (recette originale)
Séparer les blancs des jaunes. Mélanger les jaunes + sucre + sucre vanillé. Ajouter le mascarpone au fouet. Monter les blancs en neige et les incorporer délicatement à la spatule au mélange précédent.
Préparer du café noir.
Mouiller les biscuits dans le café.
Tapisser le fond du moule avec les biscuits. Recouvrir d'une couche de crème, œuf, sucre, mascarpone. Alterner biscuits et crème.
Terminer par une couche de crème. Saupoudrer de cacao.
Mettre au réfrigérateur 4 heures minimum.



VILLES	Fadjr	Dohr	Asr	Maghreb	Icha
Alger	04 h 13	12 h 54	16 h 43	19 h 58	21 h 30
Oran	04 h 33	13 h 08	16 h 56	20 h 10	21 h 40
Béjaïa	04 h 05	12 h 46	16 h 35	19 h 50	21 h 22
Annaba	03 h 54	12 h 36	16 h 25	19 h 40	21 h 06
Tizi-Ouzou	04 h 10	12 h 50	16 h 39	19 h 54	21 h 26
Tamanrasset	04 h 56	12 h 45	16 h 02	19 h 19	21 h 32

Solution Samurai-sudoku N°338



Solution Mots Croisés N°338

EMANCIPATION
CASERNEALnU
REPUnORNIERE
ARRETnSALSES
BLENEAUlnFn
OnSGANARELLE
USnAMnDUCnES
IMAMnFEnROCS
LnEMMERDANTE
LIREnThAYnEn
EVEnRANCEUR
RESTASnENTRE

Solution Mots Fléchés N°338

THESAURISEUR
■ATON■OBIS■V
KUALALUMPUR■
ATTELER■OSER
NESS■OKAS■BO
SS■MINER■RUS
ASEN■LACETS
SOUSTRAIRE■A
C■P■EU■GALET
IMPORTUNS■L■
TAO■IL■ESSAI
Y■TAMISEE■NO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTE DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BLIDA
N° D'IDENTIFICATION FISCAL: 096 209019169810
DIRECTION GENERALE
N° 603/CHU/DG/13

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article **N°49 alinéa 2** du décret présidentiel **N°10/236 du 07/10/2010**, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire de Blida informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint **N° 20/2013** paru dans les quotidiens nationaux (**EL ITHHAD** et **DK NEWS**) respectivement en date du (**16/06/2013** et **17/06/2013**), relatif à la réalisation des travaux de réhabilitation du Parc Automobile et les ateliers de maintenance du **CHU de Blida**, qu'à l'issue de l'opération d'analyse et d'évaluation des offres selon les critères d'évaluation prévus dans le cahier des charges (moins disant/ préalablement qualifié), le marché suivant est attribué provisoirement au soumissionnaire figurant dans le tableau ci-après.

DESIGNATION	Soumissionnaire retenu	N° d'identification fiscale (NIF)	Note Technique	Montant de l'offre DA/TTC	OBS
Réalisation des travaux de réhabilitation du Parc Automobile et les ateliers de Maintenance du CHU de Blida	ETB /TCE ZIANI AHMED CHERIF Médéa	197926350110237	69/100	13 992 615,00	Moins disant
Délai de réalisation	Quatre (04) mois.				

Un délai de **Dix (10) Jours** est accordé aux soumissionnaires pour introduire un recours auprès de la commission des marchés du Ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière à compter de la date de la première parution de cet avis, et ce conformément aux dispositions de l'article **N° 114** du décret présidentiel **N° 10/236 du 07 Octobre 2010**, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres en question sont invités de se rapprocher à nos services, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière et ce conformément aux dispositions de l'article **N°125** du décret présidentiel **N° 10/236 du 07 Octobre 2010**, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

DK NEWS

Anep : 534 441 du 31/07/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

REHABILITATION DE L'ACCES A LA LOCALITE LAROUSSI HAMOUD COMMUNE DE KHRACIA

Conformément aux dispositions de l'**article 49** du décret présidentiel **n°10/236 du 07 octobre 2010**, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger informe les soumissionnaires ayant présenté une offre au titre de l'avis d'Appel d'Offres National Restreint **N° 12/13**, paru dans le Quotidien **DK NEWS** en date du **07/05/2013**, qu'à l'issue de l'analyse des offres technique et financière basée sur les critères arrêtés dans l'instruction aux soumissionnaires, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise **SARL DOUBAT** pour un montant de **22.738.365,00 DA** en TTC et un délai de **Quatre (04) mois**.

RECAPITULATIF:

Entreprise	Montant de l'offre DA/TTC	Délai	Note technique /100 pts	Observation
SARL DOUBAT	22.738.365,00	04 mois	79,67	Offre la moins disante

NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE :

- NIF de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger: 41 000 20000 16085,
- NIF de l'entreprise **SARL DOUBAT**: 000 41 6096 59 2247.

Tout soumissionnaire contestant ces résultats peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Alger, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, les soumissionnaires qui veulent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres technique et financière, peuvent se rapprocher auprès du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

DK NEWS

Anep : 534 494 du 31/07/2013

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA DE BÉJAÏA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Béjaïa (NLF) N°408015000006082 informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°10/2013 paru aux quotidiens nationaux **DK News** et **Wakt El Djazair** du 14/04/2013 relatif à :

CW158 : Travaux d'aménagement sur 27 Kms

Lot N 02 : Ouvrage d'Art

Sous-lot N°02-01 : Dalot et Mur de soutènement

Qu'à l'issue de l'analyse des offres technique et financière, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Entreprise	: ETPBH BOUZIDA Saïd
Montant	: 155.206.350,00 DA TTC
Délai	: Dix (10) Mois
Critères	: Offre techniquement retenue et moins disante, ayant obtenu une note technique de 78,00/100 conformément à l'instruction aux soumissionnaires
NIF	: 196842120092230

OBSERVATION :

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Béjaïa dans un délai de **Dix (10) jours** à compter de la première publication du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse et cela conformément à l'article 114 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Tous les soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de la DTP / Béjaïa, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

DK NEWS

Anep : 533 681 du 31/07/2013

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE DE STAOUELI
CODE NIF : 41000200001608501052
N° 986/2013

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ N°05/2013

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, le président de l'APC de STAOUELI informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national restreint N°01/2013 paru sur les quotidiens nationaux **DK NEWS** du **02/06/2013** et **الأخبار الالكترونية** du **03/06/2013** et le BOMOP, relatif à l'opération suivante :

- **REALISATION D'UN RESEAU D'AEP AU GROUPE D'HABITATION ROUTE SIDI FREDJ.**

Que les résultats d'analyse et la proposition de l'attribution de la convention est comme suit :

- **REALISATION D'UN RESEAU D'AEP AU GROUPE D'HABITATION ROUTE SIDI FREDJ.**

Désignation de l'entreprise	CODE NIF	Montant de l'offre en DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Délai d'exécution	Note technique	Critère ayant permis le choix
EGTH CHAOULA TAREK	198328200007928	2 713 347,00 DA	/	01 mois	52 pts	Offre la moins disante

Tous les soumissionnaires qui contestent ce présent choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de Staoueli dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux conformément aux articles 44 et 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Tous les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière peuvent se rapprocher du siège de l'APC de STAOUELI (bureau des marchés), dans au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

DK NEWS

Anep : 534 144 du 31/07/2013

USM ALGER

Rabie Meftah : «L'USMA est capable de jouer le titre »

Ayant connu des hauts et bas la saison dernière, le défenseur arrière droit de l'USMA, Rabie Meftah, veut retrouver cette saison son meilleur niveau. L'ex - Canari est motivé à bloc pour réaliser une bonne saison avec son team. Meftah revient également dans l'entretien qui suit sur le mercato de son équipe et affirme que l'USMA a les moyens de jouer sur trois fronts.

Comment se déroule la préparation de votre équipe ?

Notre préparation se déroule dans de très bonnes conditions. La direction de l'USMA a mis à notre disposition tous les moyens pour bien se préparer en prévision de la saison prochaine. L'ambiance est bon enfant au sein de notre groupe. Les nouvelles recrues se sont rapidement intégrées et cela nous permet de travailler dans la sérénité. Tous les joueurs sont conscients de la tâche qui les attend et nous allons tout faire pour être prêts pour la reprise du championnat. J'estime que nous sommes en nette progression sur tous les plans. Par exemple, nous avons senti une amélioration sur le plan physique lors du précédent match d'application. Il est vrai que ce n'est pas évident de travailler pendant le mois de ramadan et sous la chaleur du mois de juillet, mais je suis convaincu que cette préparation va nous faire du bien pendant le championnat.

Après une première partie du travail, quelle évaluation en faites-vous ?

Cette saison, nous avons constaté un véritable changement sur tous les plans. J'estime que nous avons très bien entamé la préparation. Les joueurs ont beaucoup cravaché et continuent à se donner à fond. Le staff technique est en train de réaliser un grand travail et sa feuille de route semble être respectée et bien appliquée. Le groupe répond à merveille et l'ambiance est excellente. Les dirigeants assument bien leurs responsabilités, c'est de bon augure.

Justement, comment voyez-vous cette phase ?

C'est une phase très importante qui nous permettra de parfaire la cohésion du groupe et, surtout, pour apporter les correctifs qui s'imposent. Le staff technique a eu l'opportunité de découvrir le groupe et avoir ainsi une idée très précise sur chacun d'entre nous. Nous allons encore multiplier les matchs tests pour remédier aux différentes lacunes. L'entame de cette phase précompétitive a été encourageante. Il faut continuer à travailler d'arrache-pied, afin de réussir cette importante étape.

Votre équipe sera-t-elle prête pour l'entame du championnat ?

L'équipe sera prête pour le rendez-vous du 24 août. Nous travaillons très dur et comme je vous l'ai dit auparavant, tous les joueurs se donnent à fond au travail et nous n'avons qu'un seul objectif en tête, à savoir être prêts pour l'entame de la saison sportive 2013/2014.

Que pensez-vous de l'effectif de votre équipe ?

L'effectif de l'USMA a connu beaucoup de changement cet été. L'équipe a connu le départ de certains joueurs et l'arrivée d'autres éléments. Il est donc normal que l'USMA ait besoin de plus de temps pour trouver ses automatismes. Toutefois, il faut reconnaître que notre équipe s'est renforcée par des joueurs de qualité. Je suis convaincu que l'USMA sera plus forte cette saison.

La concurrence sera très rude en défense cette saison ...

La concurrence ne peut être que bénéfique pour l'équipe. Elle nous motive à travailler davantage afin d'être au top de notre forme. Personnellement, la concurrence m'aide à m'améliorer car elle m'oblige à travailler davantage.

Pensez-vous que l'USMA a les moyens de jouer le titre cette saison ?

L'USMA joue chaque saison les premiers rôles en championnat. Nous allons essayer cette saison d'être à la hauteur des espérances de nos fans. L'USMA a les moyens de jouer le titre car elle possède une bonne équipe. Nous allons faire de notre mieux pour atteindre cet objectif.

Entretien réalisé par : Ferrah Menad

La formation, le problème récurrent du football algérien

M.A.F

Le football algérien, entré de plain-pied dans l'ère du professionnalisme depuis déjà trois ans, continue à subir les contrecoups d'un système de formation inefficace au niveau des clubs, au moment où l'instance fédérale tente de trouver les moyens appropriés pour vaincre cette problématique qui commence gangriner cette discipline.

Sport N.I. par excellence en Algérie, le football peine à s'élever au rang escompté, en témoignant notamment les derniers résultats enregistrés par la majorité des sélections nationales. D'abord, l'équipe A est fait éliminer sans gloire dès le premier tour de la CAN 2013, idem pour la sélection des moins de 20 ans (U-20), éliminée au premier tour de la CAN organisée en Algérie, alors que l'équipe A', composée de joueurs locaux, a déclaré tout simplement forfait pour les qualifications du CHAN 2014.

Pour la Fédération algérienne (FAF), il ne fait pas de doute: la relance du football doit inéluctablement passer par la mise en place, au niveau des clubs, d'un système de formation adéquat, conforme aux normes professionnelles. Cette réalité préoccupe au plus haut point les responsables du football algérien, qui demeurent cependant conscients que beaucoup de choses restent à faire dans ce domaine. Dans le souci de booster les choses au niveau de la direction technique nationale (DTN), la structure censée à tracer les grandes lignes de notre football, la FAF a confié les règnes à

un certain Said Haddouche, une personne qui possède une très riche expérience dans ce domaine, pour avoir déjà occupé des fonctions très importantes au sein de la Fédération belge de football.

Le nouveau DTN, qui a succédé à Boualem Laroum, estime que la formation des entraîneurs doit être son cheval de bataille. « Mon objectif est de former les entraîneurs. C'est une mission très importante, car dans la formation, il faut qu'il y ait de très bons entraîneurs. Je pense que si on forme bien, la fédération n'aura pas à recourir à des techniciens étrangers pour prendre en main la sélection nationale. C'est ce que je veux réaliser. J'espère qu'on pourra atteindre cet objectif, afin que le sélectionneur soit local à l'avenir », avait-il affirmé.

Des joueurs à coups de milliards aux dépens de la formation !!

Force est de constater que durant cette période d'intersaison par exemple, tous les efforts des dirigeants des clubs de l'élite sont plutôt concentrés sur les moyens à mettre en œuvre pour engager les meilleurs joueurs sur le marché des transferts, quitte à s'endetter pour arriver à leurs fins.

La formation constitue ainsi, selon les observateurs, le dernier souci de ces dirigeants. Beaucoup d'entre eux, en profitent pour gagner en popularité auprès des supporters en s'offrant tel ou tel joueur. Voilà donc qui justifierait la tendance des présidents de club à

opter pour des recrutements à coup de milliards de centimes, refusant dans le même temps, de faire confiance à leurs joueurs issus des jeunes catégories. Ce n'est pas par hasard d'ailleurs, que les sélections algériennes des jeunes catégories se fassent éliminer souvent dès le premier tour des éliminatoires africaines. Pour Said Haddouche, la DTN doit aussi s'occuper des joueurs locaux, en les structurant comme il se doit et les valoriser. « A mon avis, il faut s'occuper des footballeurs locaux, à travers la réalisation des centres de formation. Ces derniers aident beaucoup le joueur à réussir sa carrière. Ils offrent une bonne assise à tous les joueurs. Si les footballeurs auront besoin d'une formation, on doit les aider, c'est clair », a-t-il ajouté. La dernière participation, par exemple, d'une sélection junior à une phase finale de la coupe d'Afrique de sa catégorie, remonte à 1979, suivie à l'époque par une qualification au mondial de Tokyo. Les cadets eux, ont attendu que l'Algérie accueille la phase finale de la CAN 2009 pour prendre part, et pour la première fois de leur histoire, à cette épreuve, conclue par une deuxième place qui leur a permis de participer au Mondial au Nigeria.

L'expérience de l'Académie de football (- 17 ans), lancée par la Fédération algérienne de football, avant la CAN U-17 en 2009 arbitrée par l'Algérie, laisse également un goût d'inachevé, puisque cette sélection nationale n'a pas bénéficié d'un suivi adéquat après sa participation au Mondial 2009 au Nigeria.

CS CONSTANTINE Zahir Zerdab s'engage pour deux saisons

Le milieu de terrain offensif Zahir Zerdab s'est engagé lundi pour un contrat de deux saisons au profit du CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football), a-t-on appris auprès de la direction du club de « Cirta ». Zerdab (31 ans), est de retour en Algérie après une expérience au FC Rouen (France). Le natif d'Amiens avait porté les couleurs de la JSM Béjaïa pendant trois saisons (2008-2011).

Le CSC, qui ambitionne de jouer les premiers rôles lors de la saison prochaine, est l'un des clubs les plus actifs dans le marché des transferts, en s'attachant le service de plusieurs joueurs, à l'image de Mohamad Derragh (ex-JSMB), et le gardien de but international, Si Mohamed Cédric.

Le CS Constantine a bouclé dimanche son deuxième stage d'intersaison à Hammam Bourguiba (Tunisie). Il disputera ce mardi soir un match amical face à la formation de l'Espanyol de Barcelone (Liga d'Espagne) au stade Chahid Hamlaoui.

L'équipe a vu l'arrivée à la barre technique du technicien franco-italien, Diego Garzotto, qui a remplacé le Français, Roger Lemerre, dont le contrat est arrivé à échéance.

TRANSFERT

Ramzi Bourakba 6^e recrue du CR Belouizdad

L'attaquant, Ramzi Bourakba, s'est engagé lundi pour une année au CR Belouizdad, devenant ainsi la sixième recrue du club de Ligue 1 algérienne de football, a-t-on appris auprès de la direction de la formation de la capitale. Ayant débuté la saison passée sous les couleurs de la JSM Béjaïa, Bourakba a évolué au MC El Eulma, lors de la deuxième partie de la même saison où il n'est resté que six mois. C'est l'entraîneur argentin, Angel Miguel Gamondi, de retour cet été au CRB, qui a insisté pour le recrutement de ce joueur, pour l'avoir déjà eu sous sa coupe lors de son premier passage au club au cours de l'exercice 2010-2011. Le « Chabab » s'est adjugé jusque-là, les services du gardien de but, El Hadi Ouadah (ex-AS Khroub), des défenseurs, Sofiane Khelili (ex-JS Kabylie), et Amine Tiza (ex-WA Tlemcen), du milieu de terrain, Bilel Atafane (ex-MC Alger) et de l'attaquant, Salim Hanifi (ex-JS Kabylie).



Abdelhakim Hamiche nouvelle recrue du CABBA

Le CABBA continue sa prospection pour renforcer son effectif. Le dernier en date n'est autre que le milieu de terrain Abdelhakim Hamiche. Il va défendre les couleurs du CABBA pour les deux prochaines saisons, apprend-on lundi auprès du club. Hamiche, évoluait avec l'équipe du CSC. Il a signé, lundi, un contrat de deux saisons avec les jaune et noir.

M.B.

Publicité

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT
ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA D'ADRAR

Direction Générale
N° : /D.G/2013

Annonce d'Avis d'Appel d'Offres Infructueux

En vertu des dispositions du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière, wilaya d'Adrar, déclare que l'avis d'appel d'offres national ouvert N°24/2013 du 01/07/2013 publié pour la réalisation de 50/450 logements publics locatifs à Timiaouine du programme Complémentaire Centralisé Tranche 2011 est infructueux pour l'ensemble des Lots et ce, pour le motif suivant. *Aucun soumissionnaire.*

DK NEWS

Anep : 534 575 du 31/07/2013



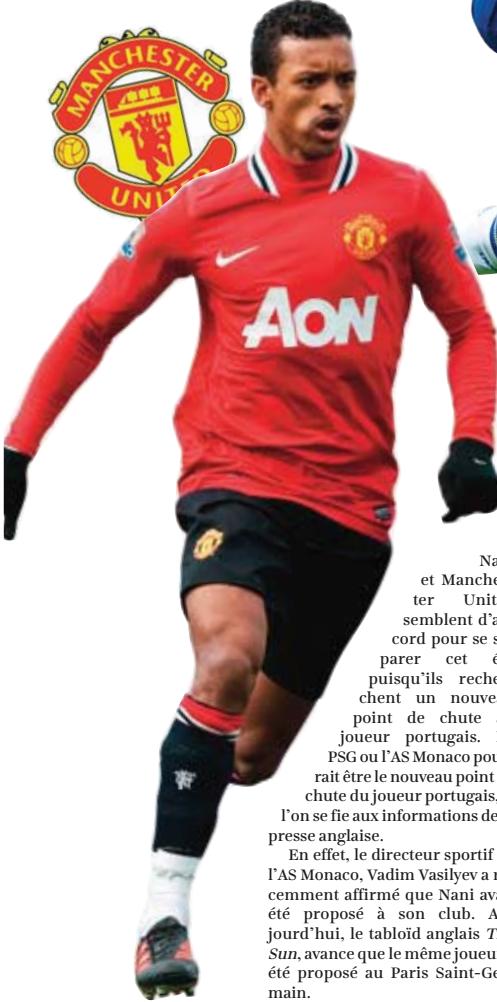
Mourinho :
«Hazard doit franchir un palier»

Voilà un an qu'Eden Hazard a quitté Lille, pour rejoindre Chelsea, laissant la Ligue 1 orpheline d'un des plus grands espoirs du football européen. Mais le belge de 22 ans n'a pas eu le même éclat à son arrivée à Stamford Bridge, même si sa première saison a été tout à fait honorable. Cependant, le nouveau coach des Blues ne semble pas encin à se montrer indulgent envers son protégé, pressé de voir Hazard enfin confirmer tout son potentiel.

MOURINHO : «Drogba reviendra un jour chez nous»

Désireux de voir Didier Drogba revenir à Chelsea, José Mourinho a de nouveau laissé entendre que l'Ivoirien allait repartir la tunique des Blues avant la fin de sa carrière. Comme nous vous le révélions dans *Le 10 Sport* mi-juillet, José Mourinho a bien et bien l'intention de faire revenir Didier Drogba du côté de Stamford Bridge. Le Portugais, proche de l'Ivoirien, l'a d'ailleurs appelé pour lui présenter le projet qu'il souhaitait mettre en place autour de lui. Cependant, celui-ci devra attendre au minimum la fin de son contrat, soit juin 2014, pour le récupérer.

Après Monaco, Nani proposé à Paris



Nani et Manchester United semblent d'accord pour se séparer cet été puisqu'ils recherchent un nouveau point de chute au joueur portugais. Le PSG ou l'AS Monaco pourrait être le nouveau point de chute du joueur portugais, si l'on se fie aux informations de la presse anglaise.

En effet, le directeur sportif de l'AS Monaco, Vadim Vasilyev a récemment affirmé que Nani avait été proposé à son club. Aujourd'hui, le tabloïd anglais *The Sun*, avance que le même joueur a été proposé au Paris Saint-Germain.



Le PSG aurait proposé 98,5 millions pour Bale !

Hier, *Marca* s'est focalisé sur le dossier Gareth Bale. Un dossier dans lequel le PSG tente de concurrencer le Real Madrid. Le président de Tottenham s'est montré ferme envers le Real Madrid ces derniers temps en refusant notamment 98,5 millions d'euros. Ce mardi, la presse espagnole annonce deux versions afin de faire par des exigences du club londonien : d'un côté, *Marca* avance 145 millions d'euros, de l'autre AS parle de 98 millions d'euros et Coentrão, Daniel Levy, le président des Spurs, fait monter les enchères et d'après *Marca*, le PSG y est pour quelque chose.



Pepe Reina rejoint Naples

Comme nous vous l'annoncions il y a quelques jours, Naples s'intéressait de très près au gardien espagnol de Liverpool, José Manuel «Pepe» Reina. Sa venue est désormais officielle puisque c'est le club anglais lui-même qui l'annonce. Le gardien est prêté une saison par les Reds. Âgé de 30 ans, c'est un gardien d'expérience qui débarque en Italie, puisqu'il a été formé au FC Barcelone, qu'il est passé par Villareal et qu'il a disputé huit saisons au plus haut niveau à Liverpool. Mais «Pepe» était barré par l'arrivée du portier de Sunderland, Simon Lignolet, et a donc préféré retrouver son ancien coach, Rafael Benitez.

MODRIC LE PLAN C DE MAN U ?



En difficulté sur le dossier Cesc Fabregas, Manchester United pourrait abandonner la piste du Catalan pour se diriger vers le rival madrilène. Les Red Devils lorgneraient désormais un milieu de terrain du Real Madrid, à savoir Luka Modric. Et si l'on se réfère au Times, Manchester United aurait sorti un dossier déjà étudié par Sir Alex Ferguson la saison dernière, celui de Luka Modric. Une offre de 30 millions d'euros serait en préparation, sachant que les Red Devils pourront certainement revoir leur offre à la hausse étant donné qu'ils auraient proposé 40 millions d'euros pour Fabregas.

Le Croate correspond au profil recherché, d'autant que la Premier League n'a plus de secret pour l'ancien maître à jouer de Tottenham. Reste à savoir si le Real Madrid est vendeur.



Le défenseur central international italien de la Juventus Turin, Giorgio Chiellini (28 ans, sous contrat jusqu'en juin 2015), intéresse fortement le Real Madrid selon *La Gazzetta dello Sport*. Le club espagnol devrait formuler une offre comprise entre 20 et 22 millions d'euros pour tenter de s'offrir les services de Chiellini. Le joueur italien pourrait toucher un contrat de 4,5 millions d'euros dans la capitale ibérique.

Le Béninois Badarou et l'Ivoirien Kola, les deux dernières recrues de l'ASO Chlef

Le défenseur international béninois Badarou Nana, devait signer hier un contrat de deux ans avec l'ASO Chlef au Maroc où il se trouve actuellement en stage avec le club de Ligue 1 algérienne de football, en attendant que ce dernier engage un attaquant ivoirien du nom d'Ussou Kola, pour clôturer le recrutement, a-t-on appris lundi auprès d'Abdelkrim Medouar, porte-parole de la formation chéhifienne.

Badarou Nana avait rejoint l'ASO quelques jours après l'arrivée de l'équipe à Casablanca. Il a pris part samedi passé à la deuxième rencontre amicale contre la formation de Berrachid (Div 2, Maroc) soldée par une victoire des Algériens 2 à 1.

«Badarou Nana n'a pas été mis à l'essai. C'est un international qu'on connaît déjà pour l'avoir vu à l'œuvre à trois reprises, dont une face à la sélection algérienne à Blida», a déclaré Medouar à l'APS.

«En principe, il signera son contrat au lieu du stage de notre équipe au Maroc en présence de son agent. Je suis persuadé qu'il sera d'un apport appréciable pour nous, surtout qu'il est réputé pour être un joueur polyvalent, capable d'évoluer comme latéral droit, défenseur central ou milieu récupérateur», a-t-il ajouté. Concernant l'Ivoirien, Ussou Kola, un attaquant passé par l'ES Tunis et Al-Ahly d'Egypte, selon Medouar, il devrait lui aussi s'engager avec l'ASO «sans être testé». «A l'instar de Badarou, il s'agit également d'un joueur confirmé. On a théoriquement tout conclu avec son agent, en attendant qu'il signe son contrat officiellement dans les 48 heures qui viennent», a assuré la même source, qui a précisé que ces deux joueurs étrangers seront les dernières recrues de la formation chéhifienne cet été.

L'USM Bel-Abbès, reléguée en Ligue 2 algérienne de football, a enregistré l'arrivée des deux joueurs, Hocine Achiou (MC Oran) et Farouk Belkaïd (ES Sétif), ainsi que le gardien de but, Mohamed Ferradji (MC Oran), a-t-on appris lundi auprès du président du club, Djilali Bensenada.

«Ces trois éléments ont signé leurs contrats respectifs dans la soirée de dimanche. Désormais, ils défendront les couleurs de l'USMBA la saison prochaine», a déclaré à l'APS, le premier responsable de la formation de la «Mekerra».

«J'estime qu'on a réussi une belle affaire, car leur expérience nous sera d'un apport non négligeable», a-t-il ajouté.

Achiou, Belkaïd et Ferradji s'engagent avec l'USM Bel-Abbès



Achiou, qui avait rejoint le MCO lors de la deuxième partie de l'exercice précédent, avait interpellé la chambre de résolution des litiges de la Fédération algérienne de football pour la résiliation de son contrat. Une demande qui a été acceptée, selon Bensenada. Pour sa part, Belkaïd a été libéré par l'ESS, mais un différend financier entre les deux parties a retardé l'obtention de sa

lettre de libération, jusqu'au week-end passé. Le défenseur axial de 36 ans était annoncé du côté du nouveau promu en Ligue 1 algérienne, le RC Arbâa où il a failli signer la semaine passée, avant de changer d'avis et opter pour l'USMBA. Quant au gardien de but Ferradji, il a été libéré par le MCO après un passage de seulement six mois dans ce club.

Seddik Berradja rejoint le MC Oran en Tunisie

Le capitaine du MC Oran, Seddik Berradja, qui était sur le point de changer d'air, a mis un terme à son boycott et rejoint lundi son équipe en stage de préparation à Nabeul (Tunisie), a-t-on appris auprès du club de Ligue 1 algérienne de football.

Berradja a finalement trouvé un terrain d'entente avec les dirigeants moulou-

déens pour que sa situation financière soit régularisée «dans les meilleurs délais», d'où sa décision de rejoindre ses coéquipiers en Tunisie, selon la même source.

Le milieu offensif de 29 ans porte ainsi à 22 le nombre de joueurs mouloudéens qui participent au regroupement tunisien, après la défection de l'attaquant Hamouda Feddal,

empêché de faire le voyage pour des raisons administratives.

Le MCO, qui a engagé jusqu'à 12 nouveaux joueurs, dispose de deux dernières licences qu'il envisage d'exploiter en recrutant deux attaquants.

Les pistes de l'ex-international, Amri Chadli (FSV Frankfurt/Allemagne) et Farès Amrane (MO Béjaia), sont évoquées dans le club phare de l'ouest.

Asouigner que les protégés du nouvel entraîneur des «hamraouas», l'Italien, Gianni Solinas, disputent ce lundi soir leur premier match amical dans le cadre de leur regroupement de Nabeul face au club de Lapalme Sportive de Tozeur, nouveau promu en division 1 tunisienne.

MOBILIS

L'opérateur public de téléphonie mobile «Mobilis» a réalisé un bénéfice net de 14,2 milliards de DA durant le premier semestre 2013, a annoncé hier à Alger son président directeur général, Saâd Damma.

Il s'agit d'un excédent brut d'exploitation qui a augmenté de 59% par rapport à la même période de 2012, a précisé M. Damma lors d'une conférence de presse.

Le chiffre d'affaires de Mobilis a augmenté, quant à lui, de 25% durant les six premiers mois de 2013, comparativement à celui de l'année précédente, a-t-il ajouté.

Ces résultats vont permettre à l'entre-

14,2 milliards de DA de bénéfice net au premier semestre 2013

prise de poursuivre le processus de modernisation de ses infrastructures, a-t-il dit, révélant un programme d'investissement pour cet opérateur de téléphonie mobile de 142 milliards de DA à l'horizon 2016.

L'objectif est de moderniser l'outil de production acquis par Mobilis depuis 2004, faire face à l'augmentation du nombre d'abonnés et préparer l'entreprise aux échéances nouvelles telles que le haut débit mobile et le paiement par mobile, a-t-il expliqué.

Sur un autre plan, M. Damma a précisé que, durant la période allant de juin 2012 à juin 2013, quelque 873 000 nou-

veaux abonnés ont été enregistrés, ce qui porte le nombre d'abonnés à 11,4 millions.

S'agissant de la téléphonie mobile de troisième génération (3G), il a affirmé que «Mobilis est prêt pour cette nouvelle technologie» et n'attend que le cahier des charges pour son exploitation.

«Nous sommes capables dans une première phase de satisfaire des centaines de milliers de clients», a-t-il estimé, précisant toutefois que «le service ne sera pas disponible, au début, pour tous les Algériens».

Concernant l'entrée de Mobilis à la Bourse d'Algier, il a indiqué que la procé-

dure «est en cours» et «en bonne voie» en attendant l'accord du Conseil des participations de l'Etat (CPE).

M. Damma a annoncé, à cette occasion, le coup d'envoi du «Prix Mobilis de la presse algérienne» consacré aux meilleures œuvres journalistiques publiées ou diffusées dans les médias algériens durant la période allant du 1^{er} janvier au 1^{er} octobre 2013.

Les œuvres journalistiques éligibles au concours doivent traiter pour la première édition du concours, la thématique de l'apport des médias dans le développement local.

APS